

Lettre 61 – Juillet 2023



Cet été le climat est chaud un peu partout, mais, pour les réfugiés, plus particulièrement au Royaume Uni et en Tunisie. La saga de Mayotte continue. Reposons-nous afin d'être plein de courage pour ce qui attend les réfugiés à l'automne prochain.

Veillez m'envoyer des photos de vos cercles pour continuer à illustrer cette lettre. Et veuillez me renvoyer les informations que je vous ai demandé pour faire le bilan des cercles de silence en France pour les 15 ans du début de cette aventure.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	2
France.....	3
Boulogne sur mer	3
Brest	3
Cannes.....	4
Coutances	4
GRAVELINE.....	5
Lille	6
Lyon	6
Maine et Loire	7
Mayotte – l'histoire dont on ne parle plus – Wuambushu	7
Nice.....	9
Perpignan	10
Rennes.....	10
Saintes	11
Thiais.....	11
MANCHE	12
MÉDITERRANÉE.....	13
L'Ocean Viking	13
Geo Barents.....	14
UNION EUROPÉENNE	14
Pour un accueil digne des migrants en Europe	14
Appel des ONG aux états membres et au ^parlement européen : ne pas aller plus bas.....	16
Bruxelles lance une procédure contre la Hongrie	19
Belgique	19

Chypre.....	20
Espagne.....	21
Canaries.....	21
EUROPE.....	23
Royaume-Uni.....	23
INTERNATIONAL.....	29
Soudan : 3 millions de déplacés et réfugiés	29
AFRIQUE	30
Algerie.....	30
Gambie.....	31
Ghana.....	31
Libye	31
Sénégal.....	32
La situation économique du Sénégal et les migrations	32
Soudan- Tchad.....	33
Tunisie	34
AMERIQUE.....	39
Brésil	39

CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15^{ème} année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m’envoyer** (sans oublier que les personnes présentent acceptent d’être publiées sur la photo en question). Voici des photos des cercles de :



Etampes



Saint Nazaire

FRANCE

BOULOGNE SUR MER

Le Préfet du Pas-de-Calais montre les muscles, face à la recrudescence des départs de migrants depuis les plages de la Côte d'Opale, comme mardi matin à Boulogne (voir ci-dessous : Manche). *"Ce choix délibéré des passeurs d'opérer en zone urbaine en plein milieu des estivants avait un objectif très clair, celui de perturber les modes opératoires utilisés par les forces de l'ordre pour empêcher les traversées. Mais nous ne laisserons pas faire"*. Entouré du Commandant des gendarmes et du Directeur de la sécurité publique du Pas-de-Calais, le préfet annonce, mercredi 19 juillet 2023 au soir, **le renfort immédiat d'une compagnie de CRS**. 60 hommes de plus pour patrouiller et s'adapter au mode opératoire des passeurs qui multiplient les départs par « taxi boat », ces bateaux qui arrivent par la mer et attendent les migrants au large des plages. Même si les images de départs de migrants au milieu des touristes ont marqué les esprits, le Préfet assure que l'action des forces de l'ordre est efficace, avec 60 % d'échec depuis le début de l'année. Sur les 715 tentatives recensées depuis le Pas-de-Calais, le nombre de réussites est en baisse : *"Notre action se révèle efficace et c'est bien cette efficacité qui oblige les passeurs à adapter leurs modes opératoires. Nous allons nous montrer plus mobiles dans nos manœuvres d'interception des groupes pour les empêcher de rejoindre les bateaux, la nuit mais aussi le jour, en ciblant les spots de départ les plus propices aux modes taxi boat."* Car **une fois les migrants arrivés sur les plages, ce n'est plus gérable**, reconnaît le patron des policiers du département : *"Lorsque vous avez des touristes, il est compliqué de mettre en place des opérations d'interpellation visibles, physiques. Si on fait l'objet de jets de projectiles et de provocations, l'usage éventuellement de moyens présente un risque - tout comme les projectiles - pour les touristes. Donc en fait, on est dans une situation qui est beaucoup plus complexe."* Les autorités redisent que leurs missions, depuis la terre comme en mer, est avant tout d'empêcher les départs pour éviter des drames et sauver des vies. Depuis le début de l'année, 289 traversées ont réussi, contre 414, à la même époque en 2022.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/departs-de-migrants-depuis-les-plages-le-prefet-du-pas-de-calais-annonce-des-renforts-contre-les-taxi-boat-7574923>

BREST

55 personnes, dont 26 enfants âgés de 2 à 17 ans, seront à nouveau hébergées jusqu'au 19 juillet 2023 dans l'hôtel de la métropole brestoise qu'elles ont dû quitter jeudi 13 juillet 2023 au matin. A la demande de la préfecture, la ville de Brest a accepté de prolonger leur prise en charge, le temps que les services de l'Etat réexaminent leurs situations. Ces personnes vivent dans cet hôtel depuis un

page3

mois, après être sorties du dispositif d'hébergement d'urgence. En cause selon la Ligue des Droits de l'homme, la **baisse du nombre de personnes prises en charge chaque nuit** dans le Finistère par le dispositif d'hébergement d'urgence. *"La préfecture du Finistère a donc restreint les critères permettant d'être considéré comme personne vulnérable, et donc de bénéficier de l'hébergement d'urgence"*, détaille le vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme à Brest. *"Les enfants et les personnes âgées n'en font plus partie"*. Ces familles ont donc dû quitter les logements d'urgence qu'elles occupaient. La ville de Brest a pris le relais, **bien que ce ne soit pas son rôle**. *"L'hébergement d'urgence est de la compétence de l'Etat, à Brest comme partout en France"*, rappelle la collectivité. *"Dans l'urgence, pour permettre aux familles qui jusque-là était à Brest, de réitérer leur demande auprès de l'Etat, le CCAS de Brest a pris en charge des nuitées d'hôtel"*. Une prise en charge qui s'achevait donc ce jeudi. *"C'est intolérable que des enfants se retrouvent à la rue"*, on reproche à la préfecture un manque *"d'humanité"* face à cette situation. *"Il y a toutes sortes de profils, certaines personnes sont là depuis quelques mois, d'autres depuis des années. Certaines ont demandé l'asile, l'Etat doit donc les prendre en charge. D'autres ont demandé des titres de séjour, mais la procédure n'en finit pas, car ils ne peuvent pas obtenir de rendez-vous auprès de la préfecture."* *"Nous avons déjà été confrontés à des situations de mise à la rue à Brest, et nous arrivons à les gérer à la marge, avec les associations de la ville. Mais 55 personnes d'un coup c'est du jamais vu. C'est impossible pour nous de les prendre toutes en charge, surtout l'été, quand beaucoup de monde est en vacances"*. **Tous les enfants sont scolarisés**, mais *"le réseau de parents d'élèves, habituellement très fort, ne fonctionne pas en cette période"*. La Ville de Brest fait savoir que *"les échanges de ce jour avec les services de l'Etat ont permis d'aboutir à la solution suivante : le CCAS de Brest poursuit la prise en charge de la mise à l'abri de ces familles jusqu'au mercredi 19 juillet, le temps que les services de l'Etat examine la situation de ces familles"*. Contactée, la préfecture du Finistère rappelle que toute personne peut contacter le SIAO, service de l'hébergement d'urgence, mais que *"la mise à l'abri des personnes par le SIAO (le 115) n'a cependant pas vocation à héberger durablement des personnes déboutées du droit d'asile et faisant l'objet d'obligations de quitter le territoire français sans présenter des vulnérabilités particulières et avérées."*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/brest-55-personnes-dont-26-enfants-risquent-de-se-retrouver-a-la-rue-1591207>

CANNES

Le maire de Cannes **reproche à l'État de mettre fin à l'hébergement d'urgence**, e, pleine canicule, pour **les personnes en situation irrégulière** sans l'en avoir informé. Selon lui, plusieurs familles se sont adressées aux services municipaux de la ville après avoir été expulsées de leur logement sur décision gouvernementale. Le président des Maires de France demande donc dans son communiqué de **connaître le nombre de familles concernées** et critique le timing de cette décision en pleine canicule. Dimanche 16 juillet 2023, la préfecture apporte donc des précisions dans un communiqué de presse. L'État a décidé d'expulser de leur logement **488 personnes sur les 2.572 qui se trouvent actuellement en hébergement d'urgence** dans les Alpes-Maritimes. Mais qu'en *"aucun cas il n'a été fait appel aux forces de l'ordre pour procéder à l'expulsion des personnes concernées des places qu'elles occupent malgré les fins de prises en charge notifiées"*. Pour le préfet, ces expulsions sont nécessaires car, *"le maintien de ces personnes dans le dispositif d'hébergement d'urgence priverait l'État des capacités à prendre en charge des personnes vulnérables dont la mise à l'abri est nécessaire à leur sécurité."*

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/hebergement-d-urgence-la-prefecture-des-alpes-maritimes-repond-a-la-ville-de-cannes-9929047>

COUTANCES

Lundi 10 juillet 2023, le collectif-50 pour le droit des étrangers, rassemblant 11 associations de la Manche, veut informer et alerter sur le **délaissement et l'abandon de mineurs isolés par l'ASE**. *"En dépit de la loi Taquet, l'ASE continue de réévaluer la minorité des mineurs"*

qui leur sont confiés par une ordonnance de placement provisoire (OPP)”. Alors que le plan grand froid vient d’être déclenché, un réfugié est mis à la rue le 14 décembre 2022 à **Saint-Lô**. Il était sous la responsabilité de l’ASE qui le juge majeur et se décharge ainsi de sa responsabilité envers lui. Pourtant deux instances ont reconnu le jeune Ivoirien mineur. Tout d’abord en juin 2022, le parquet de Paris, le déclare mineur. Il est donc placé sous la charge du département de la Manche par une ordonnance de placement provisoire. L’ASE remet en cause sa minorité. Il le convoque pour deux entretiens, fouillent dans ses réseaux sociaux et demande à la police aux frontières de vérifier son passeport. La police aux frontières rend le même verdict que le parquet de Paris. Le passeport est valide, tout comme la date de naissance qui indique qu’il était mineur lorsqu’il est entré en France. Mais l’ASE décide d’aller contre l’avis de la police aux frontières. L’ASE se serait basée sur une photo retrouvée sur ses réseaux sociaux qui le montre avec une femme et deux enfants. La structure en aurait déduit qu’il est père et donc bien plus vieux que ses papiers ne le disent. L’association alternatives solidaires de Coutances le prend sous son aile et dépose un recours auprès du juge des enfants qui reconnaît sa minorité en mars 2023. Le juge demande alors à l’ASE de le reprendre en charge. En mai 2023, il porte plainte contre le conseil départemental. Il est alors soutenu par la Ligue des Droits de l’Homme.

Selon le collectif Saint-Lois d’aide aux migrants, neuf mineurs ont été mis à la rue depuis 2019. Sept d’entre eux ont été reconduits dans leur droit à une assistance éducative par le juge des enfants. A Coutances, trois mineurs isolés se sont retrouvés dans ce cas. Le collectif, souligne tout de même un point positif dans la prise en charge par le département des mineurs exilés : le doublement de l’enveloppe prévue pour la prise en charge des mineurs non accompagnés passant de 4 à 7,5 millions d’euros. Une annonce faite lors de la séance plénière du 26 juin 2023. Le collectif-50 pour le droit des étrangers rencontrera des représentants du Conseil Départemental le 18 juillet 2023. Il demandera au département de stopper les mises à la rue de mineurs alors que les passeports sont validés par la police aux frontières ainsi qu’une scolarisation immédiate des jeunes. En réponse, le département a donné une conférence de presse mercredi 12 juillet 2023. Il dit ne pas avoir reçu de plainte. Il rappelle aussi que la loi Taquet a toujours été respecté. Pour l’ivoirien, une demande de réévaluation aurait effectivement été faite au juge pour enfant par l’ASE, une démarche légale. Le département affirme aussi ne pas l’avoir mis, ni aucun autre mineur non accompagné *“à la rue”*. Le conseil départemental ne donnera pas plus de précision sur les raisons qui l’ont poussé à douter de sa majorité tant qu’il y a contentieux, dépôt de plainte et potentiellement une suite judiciaire.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/un-mineur-isole-porte-plainte-contre-le-conseil-departemental-de-la-manche-3860297>

GRAVELINE

Mardi 18 juillet 2023, une opération de police a lieu vers Gravelines pour prévenir le départ de migrants en mer, et tenter de décourager les passeurs. *“On ne peut pas savoir à l’avance si la météo sera clémente, ce qui favorise les départs, ou à quelle heure les passeurs devront venir.. On doit s’adapter”*, expose le commissaire de police et chef du service de voie publique à la circonscriptions de sécurité de proximité (CSP) de Dunkerque. *“Mais si ces passeurs voient une présence renforcée et permanente sur une partie du territoire, ils devront décaler leur départ ou changer de lieu. Ce qui nous laissera le temps d’intervenir.”* Afin de couvrir les plages et les alentours du dunkerquois, la police s’est dotée de nouveaux moyens d’interpellation et de dissuasion. La présence pédestre est renforcée par des buggys - véhicules tout-terrain légers - capables d’intervenir rapidement, par un avion, pour quadriller la zone, et même d’un bateau pour porter assistance aux migrants qui parviendraient à prendre la mer. *“En cumulant les dispositifs aériens, terrestres, pédestres et motorisés, voire nautiques, il y a environ une trentaine d’effectifs qui patrouillent en même temps”*. *“Une telle présence est absolument nécessaire, on a un grand périmètre à couvrir.”* *“Nous n’avons pas la possibilité de stopper les départs, ce matériel permet de prendre de la vitesse et d’avoir un effet dissuasif.”* *“Auparavant quand on patrouillait en bordure de plage, on voyait des bateaux déjà trop loin pour pouvoir intervenir. Nous n’avons pas la possibilité de stopper les départs,*

page5

ce matériel permet de prendre de la vitesse et d'avoir un effet dissuasif avec le gyrophare par exemple". En plus d'un gain de temps précieux, les forces de l'ordre peuvent aussi ramener le matériel trouvé sur place plus facilement, et transporter les personnes rencontrées, notamment en cas de blessure.

Le matin de l'intervention, le groupe cherche des pistes pour trouver des groupes de migrants cachés dans la végétation. Leur but : **"Empêcher les départs pour garantir la sécurité de ces personnes qui souhaitent quitter le territoire"**, selon le commissaire. La patrouille reconnaît les indices au sol, qui peuvent indiquer la présence d'un groupe à proximité : chaussures, sac à dos, couvertures, herbes tassées... Les policiers, généralement déjà passés la veille, remarquent les changements. Mardi 18 juillet 2023, la patrouille découvre un trou béant dans le sol, signe d'un ancien abri pour bateau de fortune. À quelques mètres, une trentaine de migrants endormis à même le sol dans l'attente d'un départ vers l'Angleterre. Une fois réveillés, ils seront emmenés par la police jusqu'au centre-ville le plus proche, puis rapatriés en bus vers des camps à Dunkerque, *"où ils pourront être mieux pris en charge"*. Dès que la météo est clémente, des migrants tentent de rejoindre l'Angleterre par la mer, souvent par cinquantaine, entassés dans des small boats, des embarcations de fortune, généralement en plastique gonflable. Ce 18 juillet 2023, encore, une opération de sauvetage et d'assistance a dû être menée dans le détroit du Pas-de-Calais, afin de secourir 48 personnes.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/gravelines/pour-prevenir-le-depart-de-migrants-dans-des-embarcations-de-fortune-la-police-de-dunkerque-se-dote-de-nouveaux-outils-de-dissuasion-2813993.html>

LILLE

Les pouvoirs publics semblent dépassés à Lille selon l'article de Médiacité, d'où une demande pour **l'ouverture de places nécessaires à un hébergement digne des populations privées de logement, en premier lieu les enfants**. Les difficultés d'accès au logement sont depuis longtemps documentées par les associations de terrain, qui sont elles-mêmes débordées. Selon les chiffres, issus d'une étude de l'Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole, c'est pas moins de 811 enfants dont 72 de moins d'un an qui se trouvaient à la rue en 2020 sur la métropole de Lille. Ces enfants et leurs familles ne peuvent le plus souvent pas accéder à des hébergements d'urgence du fait de la saturation du 115, et ne peuvent compter dans le meilleur des cas que sur l'aide d'associations caritatives. Pourtant, loin de prendre la mesure de la situation partout sur le territoire français, en septembre 2022, le gouvernement envisageait la fermeture de 13 000 places d'hébergement d'urgence, projet finalement abandonné grâce à la réaction d'élus locaux. Nous appelons les pouvoirs publics compétents (État, Département) à ouvrir les places nécessaires à un hébergement digne des populations privées de logement, en premier lieu les enfants. Ces places doivent être pérennes, afin d'éviter les ruptures de parcours, et dans des structures adaptées à l'accueil. **Le droit au logement est un droit fondamental !**

<https://www.lacimade.org/bebes-a-la-rue-nous-demandons-lacces-durgence-a-des-hebergements-dignes/>

<https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2023/06/21/bebes-a-la-rue-a-lille-les-pouvoirs-publics-depasses-une-eglise-a-la-rescousse/>

LYON

La préfecture fait la guerre aux squats. Les membres du « collectif de soutien aux réfugié·e·s et migrant·e·s du Rhône » dénoncent la politique d'expulsions à la chaîne, estimant qu'elle n'a fait qu'aggraver la situation ces derniers mois. « *La préfecture fait la guerre aux squats* ». Depuis la fin de la trêve hivernale, le 31 mars, les expulsions sont de nouveau possibles. « *C'est une politique du chiffre. La préfecture s'est fixé une mission : expulser le plus de personnes possible. Pour cela elle met en place une véritable persécution qui relève du harcèlement.* » Le squat Pyramide, situé dans le quartier de Gerland, dans le 7^e arrondissement de Lyon, compte environ 245 personnes entre ses murs. Dans quelques jours, tous ces gens pourraient se retrouver à la rue. En effet, à partir du 12 juillet, le squat peut être expulsé n'importe quand. « *La préfecture fait la guerre aux squats* ». Une menace omniprésente qui pèse sur les habitants : « *Les huissiers sont déjà venus, ils nous ont dit de*

nous préparer à devoir quitter le lieu rapidement. » Des femmes et leurs enfants, ainsi que des jeunes adultes vivent dans l'angoisse en attendant le jour de l'expulsion. Aucun mandat initiant la procédure d'expulsion n'a encore été reçu. Les collectifs et associations de soutien espèrent une négociation qui permettrait de régulariser la situation du squat et donc de ne pas le vider de ses occupants. « *La mairie du 7e arrondissement nous a dit qu'elle était favorable à un arrangement afin de pérenniser le lieu. L'évacuation de ce squat représenterait une véritable catastrophe.* » Contactée, la préfecture du Rhône rappelle qu'une évaluation de la vulnérabilité des habitants des squats est réalisée avant l'expulsion. Le relogement dépend ensuite des critères de vulnérabilité relevés et de la saturation de l'hébergement d'urgence. Or, malgré une augmentation du nombre de places d'hébergement d'urgence depuis 2019, assuré par la préfecture du Rhône, le dispositif est saturé dans le département et ne parvient plus à accueillir les sans-abris. Les expulsions se multiplient, sans perspective de relogement, ou très peu. « La préfecture ne prend pas ses responsabilités en ne proposant aucune solution de relogement. Elle ne permet pas aux personnes expulsées d'exercer leur droit au relogement ». Face à cette vague d'expulsions, des solutions temporaires ont parfois été trouvées pour les personnes qui se retrouvent à la rue. La Métropole de Lyon paie des nuits d'hôtel qu'elle attribue prioritairement en fonction de critères de vulnérabilité. Un engagement qui sort de ses compétences, puisque la collectivité a pour seule obligation légale de loger les mères isolées avec enfants de moins de trois ans ou enceintes de plus de huit mois. Les autres publics relèvent de la préfecture.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230712-rue89-lyon-depuis-un-mois-des-expulsions-de-squats-a-la-chai-ne-a-lyon-copie.pdf>

MAINE ET LOIRE

Plus de 150 migrants, majoritairement originaires d'Afrique subsaharienne, ont été évacués mardi 18 juillet 2023, au matin de la maison de retraite à l'abandon qu'ils occupaient depuis octobre 2021 à **Thiais** (Val-de-Marne). « **Quarante-huit personnes ont été orientées vers des solutions d'hébergement dans le Maine-et-Loire et le Doubs**, 26 ont été prises en charge par la ville de Paris et 36 par les services de l'État en Ile-de-France ». La préfecture de Maine-et-Loire confirme que 26 personnes « **ont été mises à l'abri temporairement** » dans le département le 18 juillet 2023, à la suite de l'évacuation de ce squat. « Depuis le mois de mai, est mis en place à l'échelle nationale un dispositif de mise à l'abri des personnes qui ne peuvent être prises en charge par les dispositifs franciliens d'hébergement, sous tension. Ainsi, toutes les trois semaines, entre 20 et 40 personnes à la rue ou dans des situations très précaires sont orientées dans la région Pays de la Loire, sur la base du volontariat, pour bénéficier d'une mise à l'abri et d'un accompagnement social », selon la préfecture. En région Pays de la Loire, le centre d'accueil temporaire a été installé à **Beaucouzé**, près d'Angers « *en concertation avec la maire de la commune. Il s'agit d'une structure qui accueillait déjà des personnes mises à l'abri au titre de l'hébergement d'urgence* ». Il est géré par « France Terre d'Asile », association spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité, qui mobilise des travailleurs sociaux à plein temps au sein de ce centre. À l'issue d'un délai de trois semaines maximum, « les personnes mises à l'abri sont orientées, au sein de la région Pays de la Loire, vers le dispositif d'hébergement approprié ». Depuis leur installation, les occupants du squat, situé dans un bâtiment appartenant au Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP), ont été accompagnés par plusieurs associations et organismes dont Médecins du Monde, United Migrants et Barreau de Paris Solidarité, qui y a tenu des permanences d'accès au droit.

MAYOTTE – L'HISTOIRE DONT ON NE PARLE PLUS – **WUAMBUSHU**

15 juillet 2023

Le nombre de migrants ne cesse d'augmenter. Plus de 200 personnes originaires de l'Afrique des Grands Lacs dorment actuellement dans les rues de Mamoudzou, à Mayotte, et espèrent ainsi obtenir un logement. (voir à la date du 6 Juillet ci-dessous) Les habitants du quartier, bien qu'inquiets, organisent l'entraide.

13 juillet 2023

La décision tant attendue **du procès**, en lien avec l'opération « Wuambushu », n'a pas été rendue par la justice comorienne ce mercredi, contrairement à ce qui avait été annoncé, il y a une semaine, par les avocats des organisations de la société civile qui avaient assigné la Société de gestion et de transport maritime (Sgtm) et la Société comorienne des ports (Scp) en justice, pour leur contribution à l'opération Wuambushu. Selon l'avocat des associations plaignantes, « la juge chargée de l'affaire **s'est déclarée incompétente** ».

12 juillet 2023

Le pourvoi contre la décision rendue le 9 juin 2023 par le juge des référés du tribunal administratif de Mayotte a fait l'objet d'une décision d'admission. Le juge des référés avait rejeté le recours de la famille S. contre l'arrêté ordonnant la démolition de son habitation à Barakani commune de Koungou (voir à la date 9-10 juin). Le Conseil d'État, saisi d'un pourvoi, ne s'est pas encore prononcé sur le fond mais cette décision d'admission signifie qu'au moins l'un des moyens soulevés par la famille S. a été jugé sérieux. Rappelons que la famille S. soutenait notamment que la proposition de relogement qui lui avait été finalement adressée était contraire aux dispositions du code de la construction et de l'habitation définissant les normes relatives à un logement décent.

11 juillet 2023

Comores : À l'occasion d'une conférence de presse sur ses premiers jours à la tête de l'Union africaine, le président comorien a mentionné l'opération "wuambushu" et la crise diplomatique qu'elle continue de susciter avec la France. Il a rappelé à cette occasion : « *On a condamné l'opération. Vous avez vu que la médiatisation et la pression mises autour de cette affaire n'ont pas été les mêmes sur le terrain. L'intérêt de la France dans cette zone est que notre pays ne sombre pas et soit dans la paix. Parce qu'avant d'être à Mayotte où ils sont contestés, ils sont à La Réunion où personne ne remet en cause leur présence sur l'île. La France est une puissance régionale et la paix dans cette région lui revient.* » [...] *"Nous avons donc deux options : le dialogue ou l'affrontement. Mais je ne dispose pas de la force nécessaire pour affronter la France. Je privilégie le dialogue, et vous avez pu constater que cela a porté ses fruits, car la pression de l'opération "Wuambushu" est retombée. J'espère que nous pourrions mener ces négociations à leur terme.* » Aux yeux d'une majorité de la population, les autorités comoriennes ont cédé en acceptant le retour des refoulés de Mayotte. Mais pour les autorités, il s'agit d'un retour volontaire dans leur pays. [RFI, 11/07](#)

Les violences reprennent de plus belle - Wuambushu : la grande désillusion de Mayotte

Entre les 7 et 9 juillet 2023, des violences et des attaques ont été perpétrées dans plusieurs quartiers de l'île. Des automobilistes ont d'ailleurs été caillassés. Vers 2h30, le 9 juillet, la situation a dégénéré. Un peu plus tard dans la nuit, des barrages routiers enflammés ont été érigés. Dans le même temps, une autre bande a pris d'assaut la nationale à Tsoundzou. Là aussi des faits d'agression ont été signalés. Le lendemain, le dimanche 9 juillet, plusieurs individus se sont affrontés dans les hauteurs de Cavani. Les forces de l'ordre, déployées sur place, ont usé de bombes lacrymogènes pour disperser la foule. Vers 19 heures, huit personnes ont été interpellées à Cavani lors d'échauffourées entre mahorais et personnes en situation irrégulière. Des affrontements ont conduit, dimanche, à la mort d'un jeune homme dans la commune de Mamoudzou. *"Pendant les quelques trois mois qu'a duré l'opération, Mayotte a vécu un peu de répit, le calme semblait revenu et tout le monde espérait que ce calme allait durer, il y avait des raisons d'y croire puisque de nombreux chefs de bandes avaient été interpellés". "Certes la population se disait que tout n'était pas réglé, mais que ce déploiement de moyens inégalés sur notre département allait permettre d'inverser la tendance et de commencer à s'attaquer de manière concrète aux maux qui rongent Mayotte". "Oui nous y avons cru, d'autres ont voulu y croire ; mais force est de constater que la solution n'est pas celle-là, puisque à peine partis les policiers*

page8

d'élite, les bandes mafieuses, celles-là même qui auraient été éliminées par les arrestations, se coordonnent pour lancer des assauts contre la population de manière simultanée." La solution aux "maux de Mayotte", n'est donc vraisemblablement pas celle apportée par le ministère de l'Intérieur, quoiqu'il puisse en dire. Les arrestations et les décasages ne suffisent plus. Quand le ministre ose dire que "les résultats sont là", ce n'est pas le sentiment de la majorité des habitants de l'île. Ce que veut Mayotte, c'est que l'État prenne à bras le corps la question de l'immigration massive, des violences, de l'éducation des plus jeunes... **À l'État d'agir autrement et d'entendre ce qu'on à dire les mahorais.** Des mahorais qui pour l'heure sont sceptiques quant à une "vraie politique" pour leur île. Et même s'il a annoncé la poursuite de l'opération avec "une nouvelle formule" en septembre ciblant l'agriculture, la pêche illégale et les marchands de sommeil, pas sûr que cela change grand-chose... à voir.

6 juillet 2023

À Mayotte, les migrants d'Afrique des Grands Lacs en quête d'asile, malgré l'opération Wuambushu. Même si l'État mène depuis avril l'opération dite Wuambushu de lutte contre l'immigration clandestine et l'habitat insalubre sur l'île, environ 280 personnes originaires de l'Afrique des Grands Lacs (ainsi que des Comores et de Madagascar) dorment actuellement dans les rues et un stade à Cavani, à Mayotte, et leur nombre ne cesse d'augmenter. "Ils se sont installés ici dans l'espoir d'avoir un logement de la part de Solidarité Mayotte", indique le directeur territorial de la police nationale à Mayotte. "Nous sommes leur premier repère", souligne le directeur adjoint de l'association qui accompagne et héberge les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection internationale. Devant les locaux de cette association, familles ou jeunes adultes, ont installé des matelas en mousse déchiquetés, roulés sur le bas-côté la journée, accompagnés de sacs plastique pleins à craquer, qui contiennent toute leur vie. Parmi eux, des réfugiés statutaires ou bénéficiaires d'une protection internationale mais aussi des demandeurs d'asile – arrivés du Congo, du Burundi, de Somalie ou du Rwanda, pour la plupart. Dans le quartier, plus d'un tiers des réfugiés ont pourtant obtenu le statut de demandeurs d'asile. Le 15 mai 2023, ils étaient 74 en procédure avec l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou la Cour nationale du droit d'asile. Mais faute de logement sur le territoire, ils sont obligés de continuer à dormir dans la rue. "Tous devraient bénéficier d'une assistance. Mais on n'a quasiment aucune place de libre dans les hébergements d'urgence donc les orientations sont très limitées", le parc de 450 places est "continuellement plein". Trois mois après l'obtention du droit d'asile, les personnes doivent quitter leur logement. "On anticipe 70 sorties prochainement. On sait que ces personnes, sans solution, pourront se retrouver à la rue elles aussi".

25 nouvelles cases en tôle détruites à Mayotte dans le quartier Mbouyoujou, dans la commune de Labattoir située sur l'île de Petite-Terre, les 25 cases en tôle visées hébergeaient cinq familles, selon la préfecture. (...)

Wuambushu est loin d'être finie. Depuis fin avril, environ 500 cases en tôle ont été démolies sur cet archipel de l'océan Indien. Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin avait indiqué fin juin que l'Etat envisageait la destruction d'environ « 1 250 logements insalubres à Mayotte d'ici la fin de l'année » 2023.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7009>

<https://www.france24.com/fr/france/20230706-%C3%A0-mayotte-les-migrants-d-afrique-des-grands-lacs-en-qu%C3%AAte-d-asile-malgr%C3%A9-l-op%C3%A9ration-wuambushu>

<https://imazpress.com/outre-mer/wuambushu-la-grande-desillusion-de-mayotte>

NICE

Le juge des référés du tribunal administratif de Nice a rejeté la demande de la Ville de Nice visant à ordonner l'**expulsion des personnes occupant les abords de l'église du vœu** lorsque l'urgence le justifie et que la mesure est utile ; des migrants qui devaient quitter les lieux pour le maire. Le juge des référés a considéré que ces conditions n'étaient pas remplies dès lors que les

risques pour la salubrité publique et la sécurité publique n'étaient pas établis. En ce qui concerne la salubrité publique, il a été relevé que **"les abords de l'église étaient maintenus en état de propreté par les occupants eux-mêmes"**, et le juge note *"que la présence de rats est un problème général dans toute la ville et ne peut pas être imputée à ces occupants"*. En ce qui concerne la sécurité publique, le juge a considéré que **les lieux ne présentaient pas un danger** tel qu'il fallait les faire évacuer dans les meilleurs délais pour permettre à la Ville de réaliser les travaux qu'elle envisage. Le juge des référés a ensuite relevé que *"l'occupation des abords de l'église par les personnes en cause, qui a lieu principalement la nuit, ne générerait pas d'autres risques de troubles à l'ordre public"*. Mardi soir 18 juillet 2023, la Ville de Nice prend acte de cette décision du juge des référés du tribunal administratif et annonce qu'elle poursuivra son action **en saisissant le Conseil d'État**.

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/le-tribunal-administratif-rejette-la-demande-d-expulsion-des-migrants-de-l-eglise-du-voeu-de-la-ville-de-nice-7830345>

PERPIGNAN

Pour le deuxième été de suite, l'association Welcome 66 dispense des **cours de natation gratuits aux réfugiés et demandeurs d'asile** sur les plages de Perpignan. Beaucoup ne savent pas nager et souhaiteraient pouvoir profiter de la mer. C'est pour **ne plus seulement voir la mer comme un danger** qu'ils ont décidé de sauter le pas. *"Ils nous ont fait part de leur peur de l'eau l'année dernière, ce qui est dommage quand on habite au bord de la mer, alors on a lancé un appel sur Facebook pour trouver un maître-nageur bénévole"*, explique la fondatrice de l'association qui vise à favoriser l'intégration sociale et professionnelle des exilés. Puisqu'ils qui ont manifesté le souhait de s'établir à Perpignan, il n'est pas question donc que les élèves utilisent cet apprentissage pour ensuite éventuellement tenter la périlleuse traversée de la Manche. Les cours sont dispensés une fois par semaine à une dizaine de personnes et jusqu'à la fin de l'été. *"Cela a une vocation thérapeutique, la première étape est d'abord de les réconcilier avec la mer"*. Outre quelques Afghans, les bénéficiaires de l'association sont principalement originaires d'Afrique subsaharienne, où les habitants n'ont pas accès à la mer et où les piscines publiques sont rares. *"En Afrique, peu de pays ont des infrastructures qui leur permettent de mener une politique d'apprentissage de la natation."* Ainsi, de nombreux migrants meurent en méditerranée. Ils ont envie de surmonter les épreuves passées et de considérer la mer comme un lieu de loisir. *"Ces personnes ont souvent un vrai traumatisme avec l'eau, je veux leur redonner goût au plaisir et à la liberté de pouvoir nager"*, explique leur professeur de natation, qui participait auparavant à des compétitions de nage synchronisée. *"Il y a beaucoup de demandes, on aimerait pouvoir donner des cours à tous, mais malheureusement nous avons peu de subventions. Nous n'avons pas pu avoir un tarif associatif pour accéder aux piscines de Perpignan en dehors de l'été. On trouverait ça dommage que les élèves soient stoppés dans leurs progrès."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/pyrenees-orientales/perpignan/cela-a-une-vocation-therapeutique-a-perpignan-une-association-donne-des-cours-de-natation-aux-migrants-pour-les-reconcilier-avec-la-mer-2811923.html>

RENNES

Une jeune femme de 23 ans raconte comment elle est passée de l'animation d'un atelier sur la législation européenne à **un projet de tour d'Europe à bicyclette pour défendre un accueil plus digne des migrants**. Avant de terminer son master en droit européen à l'Université de Rennes, elle participe à l'élaboration de l'initiative citoyenne européenne (ICE) « garantir un accueil digne des migrants en Europe », portée par la Ville de Rennes. *« aux collégiens de Rosa-Parck qui portaient le projet »*. *« Beaucoup de jeunes autour de moi sont très informés sur les conditions d'accueil déplorables, mais ils ne savent pas forcément qu'une voie d'action existe. »* Elle espère susciter l'intérêt de ce public par son périple, en plus de rencontrer des personnes migrantes et celles qui travaillent à leurs côtés. *« Je veux recueillir leur expérience et comprendre à quel niveau territorial il faut agir »*. Son « Dignitour » va lui faire **traverser douze pays**, puisque pour être **présentée au Parlement européen**, une ICE doit être soutenue par **un million de signatures** issues de sept États différents. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, la Grèce ou encore la Roumanie feront partie

de son voyage, qui démarre mardi 18 juillet 2023 à Rennes, pour s'y achever le 3 décembre 2023. Elle prévoit de réaliser des étapes de 50 km pour commencer, mais aussi de s'autoriser à mettre sa monture à bord d'un train de temps à autre. Les hébergements des six premières semaines sont prévus, entre famille, amis et organismes d'accueil. Ensuite, c'est l'aventure. « **J'espère pouvoir loger chez l'habitant au maximum, sinon ce sera du camping, je laisse de la place à la spontanéité et aux rencontres que permet le vélo.** » La jeune femme a prévu un budget de 8 000 € pour son périple, financé par la Ville de Rennes, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et une cagnotte participative.

SAINTES

Moins d'un an après son arrivée à Saintes, en Charente-Maritime, une famille d'origine **arménienne est menacée d'expulsion**. Deux professeures de l'aîné de la famille, 17 ans, scolarisé au lycée Palissy de Saintes depuis octobre, ont lancé une **pétition**, mardi 11 juillet 2023 pour **demandeur la régularisation de leur élève**, de ses trois sœurs et de sa mère. Les deux enseignantes pointent du doigt les efforts d'intégration de la famille et notamment de leur élève, qui, en l'espace de quelques mois, a appris le français, validé son année de seconde tout en rejoignant un club de rugby et en partageant ses talents de musicien. *" c'est quelqu'un qui, quoiqu'il arrive, s'investit, travaille, qui veut apprendre, qui veut comprendre, progresser. Il a de l'ambition, il a envie de devenir médecin."* Mais la demande d'asile de sa famille a été refusée. La prochaine étape est l'OQTF : l'obligation de quitter le territoire français. Sa mère, n'a pas convaincu la cour nationale du droit d'asile lors de son entretien mi-juin. *"Le motif est que 'le danger n'est pas probant', c'est incroyable. On ne peut pas faire retourner une mère et quatre enfants mineurs dans un contexte de guerre."* Les cinq membres de la famille ont la nationalité russe. Ils ont été naturalisés après avoir fui l'Arménie et le conflit du Haut-Karabagh, mais ont été rattrapés par la guerre. Ils s'étaient installés à Belgorod, à la frontière avec l'Ukraine, avant de fuir de nouveau - cette fois en France - quelques mois après le début du conflit russo-ukrainien. *"Que la France dise que cette famille doit retourner sous les bombes à Belgorod, ça paraît incroyable"*, poursuit la professeure. *"Je vais devoir aller à la guerre si je retourne en Russie"*, craint-il, ayant appris le français aux côtés de réfugiés ukrainiens ces derniers mois. *"Ces élèves avec qui il a noué des amitiés fortes, très fortes, seront ceux contre qui il va prendre les armes"*. *"Et ce cas n'est pas isolé, à Saintes il y a notamment une famille géorgienne qui est actuellement à la rue."* L'urgence du moment pour la mère et ses quatre enfants : trouver un toit. Ils doivent quitter leur logement avant la fin du mois de juillet suite au refus de la demande d'asile.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/saintes-tout-le-monde-l-aime-aleks-des-professeurs-au-secours-d-un-eleve-et-sa-famille-refugie-7117980>

THIAIS

A Thiais, dans le Val-de-Marne, l'évacuation a commencé dans la matinée du 18 juillet 2023. Aux premières lueurs du jour, des valises, des sacs, des cartons étaient visibles sur le trottoir face à l'immeuble qui a servi d'habitation à quelques 200 migrants pendant plus d'un an. L'atmosphère est calme malgré la présence importante de forces de l'ordre. *"Tout se passe bien, la police est là mais il n'y a eu aucune tension aucun contact physique avec elle"*, selon un Ivoirien sans-papier qui vit dans le squat de Thiais depuis son ouverture en octobre 2021. Cette expulsion était redoutée, mais n'était pas une surprise. Le 29 juin 2023, un *"commandement de quitter les lieux"* remis par un huissier de justice avait préparé les 200 occupants, majoritairement sans-papiers et originaires d'Afrique de l'Ouest, à ce départ bon gré mal gré. Aujourd'hui, l'État met en application la décision de justice – initialement rendue par le tribunal administratif de Melun le 5 janvier 2022. *"Lors de l'évacuation, des solutions de mise à l'abri ont été proposées à l'ensemble des 168 personnes recensées lors du diagnostic social mené par la mairie de Paris"*, indique la préfecture du Val-de-Marne. *"Au final, 48 personnes ont été orientées vers des solutions d'hébergement dans le Maine-et-Loire-et le Doubs, 26 ont été prises en charge par la ville de Paris et 36 par les services de l'État en Île-de-France. Les autres occupants ont décliné les solutions de mise à l'abri proposées."* L'ivoirien est rassuré. Ces dernières semaines, il ne dormait plus. Il craignait un retour à la rue avec sa femme

et son bébé de 4 mois. *"Le 115 est toujours saturé, en plus ! Que va-t-on devenir ?"*. Mais la préfecture du Val-de-Marne a pu le reloger. *"J'ai eu un appartement en région parisienne. Je suis très content. Je reste dans le coin, je pense que comme je travaille ici, comme j'ai un contrat de travail, ils m'ont trouvé un logement dans le 94. Ils n'ont pas voulu m'envoyer en province et je les remercie"*. Le soulagement est partagé par un autre occupant du squat. Lui ne restera pas à Paris, il sera envoyé à Angers, une ville qu'il ne connaît pas. *"Au moins, je ne serai pas à la rue"*, je craignais au mois de juin *"que personne ne l'appelle pour lui annoncer qu'il serait relogé"*. Une mère de famille ivoirienne a, elle aussi, été relogée. *"Elle est montée dans un car, ce matin"*. *"Je ne sais plus où elle va mais elle est en sécurité"*. Ce 18 juillet 2023, au matin, une députée avait fait le déplacement, ainsi que quelques ONG, comme Médecins du Monde, pour soutenir les occupants. La plupart des habitants ont été déboutés de leur demande d'asile. Leur situation administrative ne leur permet pas de chercher un logement dans le parc locatif privé ou social. Le bâtiment, une ancienne maison de retraite désaffectée, n'était pas insalubre. L'expulsion n'a d'ailleurs rien à voir avec la vétusté des lieux, mais avec sa surpopulation. La mairie de Paris, propriétaire des lieux, s'inquiétait de ce trop-plein. *"Notre responsabilité est engagée. Que se passera-t-il si un incendie se déclare ?"*, avait insisté l'adjointe de la Mairie de Paris en charge des solidarités. Les services de l'État préparaient fin juin les futures mises à l'abri de ces migrants. *"Les capacités d'accueil étant saturées en Île-de-France, les personnes seront envoyées en province"*, avait prévenu la préfecture du Val-de-Marne. (voir ci-dessus : Maine et Loire)

MANCHE

Après des semaines de vents forts, la **côte boulonnaise** connaît une légère accalmie : une météo propice aux départs en mer. Mardi 18 juillet 2023, vers 4 heures du matin, plus de **200 migrants répartis dans cinq bateaux** ont embarqué depuis les dunes de la **Slack entre Ambleteuse et Wimereux**, direction les côtes anglaises. Quelques heures plus tard, entre 9h et 10h, une sixième embarcation a pris la mer depuis une plage de **Boulogne-sur-Mer**. Sous les yeux des vacanciers, une quarantaine d'exilés sont montés à bord, dont une femme et son bébé de trois mois. Sur des photos, on peut voir l'embarcation pneumatique surchargée quitter la rade, sous la surveillance du bateau des sapeurs-pompiers de la ville. Une quinzaine de personnes n'ont en revanche pas pu monter dans le canot, faute de places, et sont restées dans l'eau. Elles ont par la suite été récupérées par les bénévoles de l'association Osmose 62. Parmi elles, une mère de famille tenant un enfant en bas âge dans ses bras. Ses deux autres enfants, de cinq et sept ans, sont montés dans le bateau et ont pris la mer sans elle. *"Je ne sais pas quoi faire. J'espère qu'ils ne vont pas mourir"*. Tous les passagers ayant pris la mer ce mardi matin ont été embarqués sur un bateau qui est amené par les passeurs ou parfois, par un migrant, à quelques centaines de mètres du rivage, au lieu de partir directement de la plage. Les exilés doivent donc marcher dans l'eau avant de pouvoir monter à bord. Cette pratique empêche les forces de l'ordre d'intervenir, le bateau étant déjà en mer.

Tôt dans la matinée le même jour, 48 migrants ont été secourus au large **du Touquet**, a indiqué la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Leur embarcation, en difficulté, a été localisée par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez. Amenés à Boulogne-sur-Mer, les rescapés ont ensuite été pris en charge par les pompiers du département et la police aux frontières (PAF).

Plus au sud, dans le **département de la Somme**, les gendarmes ont procédé au même moment à **l'arrestation de 55 migrants à Quend**. *"Ces personnes se trouvaient sur la côte, en direction de Fort-Mahon, à proximité d'une forêt de pins, avec tout le matériel pour tenter une traversée : un zodiac, des gilets de sauvetage."* Les migrants, dont 14 mineurs et deux nourrissons, ont été placés en retenue. De nationalités diverses – irakienne, arménienne, turque, érythréenne et afghane - ils feront l'objet de procédures administratives d'éloignement.

Ces dernières semaines, les traversées de la Manche sont nombreuses. Entre le 7 et le 9 juillet, 1339 personnes sont arrivées sur le sol britannique à bord de 25 embarcations. Ainsi, entre **janvier et juin 2023, plus de 12 500 personnes ont débarqué au Royaume-Uni**, selon le Home office. La multiplication des patrouilles et des moyens techniques n'a que peu d'effets sur les aspirations des candidats à l'exil. *"La surveillance policière n'entame pas la détermination des exilés"*, selon la coordinatrice d'Utopia56 à Grande-Synthe. *"La traversée de la Manche, c'est la dernière étape. Même terrifiés [...] ils prendront la mer. Et tant qu'il n'y aura pas d'accueil digne en France, et des routes sécurisées vers le Royaume-Uni, il y aura des drames"*.

<https://www.francebleu.fr/infos/international/des-departs-massifs-de-migrants-depuis-le-boulonnais-ce-mardi-8571715>

MÉDITERRANÉE

Depuis 2016, date du premier accord entre l'Italie et la Libye, plus de **130 000 personnes** ont été interceptées en mer et **renvoyées en Libye**. Dans le même temps, près de **15 000 exilés ont péri en Méditerranée centrale** en essayant de rejoindre l'Europe. Cette route migratoire demeure la plus meurtrière au monde. Malgré ces graves incidents en mer, le Conseil européen apporte son soutien à la Libye ; l'Italie, également, équipe et forme les autorités libyennes pour intercepter les exilés en Méditerranée.

Le nombre de **morts en Méditerranée centrale a bondi en 2023**, établissant un nouveau record – le dernier datant de 2017. Depuis janvier, 1 767 personnes ont péri dans cette zone maritime, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Sur l'ensemble de l'année 2022, l'agence de l'ONU avait comptabilisé 1 417 morts dans ces eaux.

L'OCEAN VIKING

Nouvel accrochage entre un navire humanitaire et les garde-côtes libyens. Dans la journée du 7 juillet 2023, l'Ocean Viking a été menacé par un patrouilleur des garde-côtes libyens. L'incident s'est produit peu de temps après le sauvetage d'une embarcation de 46 personnes. Alors que le bateau de secours procédait à un second sauvetage d'un canot de 11 personnes, au large de la Libye dans les eaux internationales, il a été subitement l'objet de tirs répétés de la part de Libyens, présents dans la zone, sans raison évidente. Dans une vidéo, l'Ocean Viking avait pourtant prévenu par radio les garde-côtes libyens de son opération de secours. *"Ici, l'Ocean Viking. Nous avons établi un contact avec le canot [en détresse]"*, répète un membre d'équipage. Mais l'appel n'éloigne pas le patrouilleur des Libyens qui s'approche de deux vedettes du navire humanitaire. L'équipage est en train d'évacuer les migrants de leur petit canot en fibres de verre. **Plusieurs coups de feu sont alors tirés en l'air.** Les membres d'équipage de l'Ocean Viking et les rescapés se baissent et prennent la fuite pour rejoindre le bateau mère. *"Ils ont mis en danger la vie de l'équipage et des survivants"*. Lors de cet accrochage, les Libyens ne communiquaient pas en anglais mais uniquement en arabe, a précisé une journaliste à bord de l'Ocean Viking. Selon le droit maritime, la maîtrise de l'anglais est pourtant obligatoire pour toutes les garde-côtières. La scène a également été filmée par les caméras embarqués des zodiacs du navire de SOS Méditerranée et par les Pilotes volontaires, présents dans les airs au moment de l'altercation. Aucun blessé n'est à déplorer. Ce n'est pas la première fois que de tels incidents se produisent en mer avec les autorités libyennes Samedi 25 juin 2023, les garde-côtes avaient menacé l'équipage : des coups de feu sont tirés et une membre d'équipage demande aux autorités libyennes de les *"laisser tranquille"*. *"Nous sommes dans les eaux internationales, vous ne pouvez pas nous tirer dessus"*. L'Ocean viking est actuellement en route vers le port de **Civitavecchia**, près de Rome, à trois jours de navigation, pour débarquer les 57 exilés à son bord. Après avoir débarqué ces exilés, le 11 juillet 2023, le navire de SOS Méditerranée, les autorités italiennes l'ont immobilisé "pour une durée indéterminée". Les autorités italiennes ont identifié, après une "inspection de contrôle par l'État du port" de 7 heures, des problèmes concernant les *"radeaux de*

survie" du bateau humanitaire. Un "point qui n'avait pourtant jamais été relevé" au cours de sept contrôles précédents, s'étonne l'ONG. Selon l'ONG, le contrôle du bateau a révélé un "nombre très limité de déficiences techniques et administratives". Cette détention "nous empêche de mener nos opérations de sauvetage" de migrants en mer, a dénoncé la directrice et cofondatrice de SOS Méditerranée, tout en rappelant le contexte "très délétère" pour les équipes humanitaires. "La mortalité a explosé en mer depuis le début de l'année". Les garde-côtes italiens n'ont pas répondu dans l'immédiat sur les raisons de cette immobilisation.

Jeudi 13 juillet 2023, cinq ONG (Oxfam Italie, MSF, SOS Humanity, l'Association Études Juridiques sur l'Immigration et Emergency) ont annoncé avoir **déposé plainte auprès de l'union européenne contre la loi italienne** obligeant un navire humanitaire à se rendre sans délai vers un port assigné après une opération de sauvetage, rendant impossible l'assistance immédiate "à d'autres bateaux en détresse". Le jour même, les eurodéputés ont réclamé l'élaboration d'une "stratégie de recherche et de sauvetage fiable et permanente" des migrants en Méditerranée. Dans une résolution transpartisane, mais dépourvue de caractère contraignant, ils ont demandé aux États que les ports "restent ouverts aux navires des ONG" et à ne pas incriminer "ceux qui portent secours aux migrants en détresse". Le Parlement a également demandé de vérifier si les mesures prises par certains États visant à empêcher l'entrée de navires de secours dans leurs eaux territoriales sont "conformes" au droit international. Les élus du **Parlement européen** ont cité les chiffres de l'Organisation internationale pour les Migration (OIM) qui rappelle que plus de 27 000 personnes ont disparu en Méditerranée depuis 2014. "Pour 2023, le chiffre a déjà atteint 1 875 personnes décédées ou disparues", soulignent-ils, exigeant que "tous les naufrages" fassent l'objet "d'enquêtes rapides et indépendantes".

GEO BARENTS

Les autorités italiennes ont attribué **trois ports sûrs différents** au navire **pour y débarquer les naufragés**. Le Geo Barents a reçu la liste : il devra donc passer par l'île de Lampedusa, par le port de Marina Di Carrara et le port de Livourne, dans le nord de l'Italie, pour débarquer les 462 migrants secourus entre le 15 et le 16 juillet en Méditerranée centrale. Lundi 17 juillet 2023, le bateau a donc accosté à **Lampedusa**, sur ordre de Rome, et **116 personnes** ont été déposées sur l'île. La mesure a été prise par les autorités afin que le navire respecte son "certificat de sauvetage" qui stipule qu'il peut accueillir un nombre maximum de 383 personnes à bord (équipage compris). Les 346 rescapés restants doivent quant à eux encore patienter pour fouler la terre ferme. **Deux cent exilés débarqueront** en fin d'après-midi mercredi 19 juillet à **Marina Di Carrara**, et les **147 autres** arriveront jeudi matin 20 juillet 2023 à **Livourne**. MSF s'insurge contre cette décision "déraisonnable". "Pourquoi débarquer partiellement certains rescapés dans un port, puis naviguer vers un autre ?" "Nous remettons en question ces instructions". L'ONG a proposé aux autorités de débarquer une partie des rescapés aujourd'hui et une autre le lendemain, dans le même port. Mais sa demande a été refusée. Les humanitaires craignent que ces heures de navigation supplémentaires n'impactent le "bien être mental et physique" des exilés. "Les survivants sont anxieux et en situation de vulnérabilité, nombre d'entre eux ont un besoin urgent d'accéder aux services médicaux et de santé mentale sur terre le plus tôt possible", insiste MSF. Selon MSF, 11 embarcations, sur les 12 secourues, sont parties des côtes tunisiennes. La situation dans le pays fait craindre une recrudescence des départs des migrants, et dans le même temps une augmentation des naufrages.

UNION EUROPÉENNE

POUR UN ACCUEIL DIGNE DES MIGRANTS EN EUROPE

Dimanche 16 juillet 2023, la présidente de la **Commission européenne**, accompagnée des chefs de gouvernement **italiens** et **néerlandais**, a conclu avec la **Tunisie** un "**partenariat**

stratégique". Centré sur la lutte contre l'immigration irrégulière, l'accord doit également servir à soutenir le pays qui connaît de graves difficultés économiques à travers "*cinq piliers*" : "*la stabilité macro-économique, le commerce et les investissements, la transition énergétique verte, le rapprochement entre les peuples, la migration et la mobilité*". La Tunisie est le principal point de départ avec la Libye pour des milliers de migrants qui traversent la Méditerranée centrale vers l'Europe. Le protocole d'accord marque "*une nouvelle étape importante pour traiter la crise migratoire de façon intégrée*", s'est félicitée la première ministre italienne, qui a invité le président tunisien à participer dimanche prochain à Rome à un sommet sur les migrations

Sont notamment prévus l'extension du programme d'échanges Erasmus à la Tunisie et une aide de 65 millions d'euros pour 80 écoles. Sur le volet énergétique, les dirigeants européens ont rappelé que la Tunisie est concernée par des projets de câble de fibre optique sous-marin et de câble électrique devant relier les deux rives de la Méditerranée. L'UE veut soutenir le développement des énergies renouvelables dans le pays du Maghreb qui dispose "*d'un énorme potentiel*", a souligné Ursula von der Leyen. Mais c'est surtout sur la question de l'immigration que les conclusions du plan étaient attendues, alors que la Tunisie connaît une importante **vague de xénophobie dirigée contre les migrants subsahariens**.

Dimanche, le président tunisien a évoqué le dossier de l'immigration devant ses homologues, appelant à "*un accord collectif sur l'immigration inhumaine et sur les opérations de déplacements (forcés) par des réseaux criminels*". "*Les Tunisiens ont donné à ces immigrés tout ce qui pouvait être offert avec une générosité illimitée*", a plaidé le président, vivement critiqué pour la manière dont des centaines de migrants ont été arrêtés en Tunisie, puis "*déportés*", selon les ONG, vers des zones inhospitalières sur les frontières avec Algérie et Libye.

Concrètement, l'accord entre Bruxelles et Tunis prévoit une aide de **105 millions d'euros pour lutter contre l'immigration irrégulière**. L'UE a promis aussi une aide budgétaire directe de **150 millions d'euros** en 2023 alors que la Tunisie, étranglée par une **dette de 80 %** de son PIB, est à court de liquidités, ce qui provoque de régulières pénuries pour des produits de première nécessité directement achetés par l'État. Lors de sa première visite au mois de juin 2023, la troïka européenne avait évoqué une "*assistance macro-financière de 900 millions d'euros*", sous forme d'un prêt qui aurait été fourni à la Tunisie sur les prochaines années. Ursula von der Leyen a affirmé dimanche 16 juillet 2023 que Bruxelles restait "*prête à fournir cette assistance dès que les conditions seront remplies*". Mais cette "*assistance*" est conditionnée à un accord entre la Tunisie et le Fonds monétaire international (FMI) sur un nouveau crédit de 2 milliards de dollars, un dossier dans l'impasse depuis des mois. Le président Saïed rejette deux conditions indispensables à un accord avec le FMI : la levée des subventions sur les produits de base et la restructuration d'entreprises étatiques en difficultés. forme d'un prêt qui aurait été fourni à la Tunisie sur les prochaines années.

Une analyste au sein du Think Tank « Migration Policy Institute », décrypte le volet migration de cet accord. Il prévoit des mesures de **gestion des frontières**. Et on peut imaginer que cela prendra la forme de ce que l'on voit en Libye, avec notamment un soutien à la flotte des garde-côtes tunisiens et des formations. "[Les deux parties] *conviennent d'œuvrer pour améliorer [...] la mise en œuvre de mesures efficaces de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains*". Par ailleurs, si l'Union européenne (UE) forme les garde-côtes tunisiens aux **opérations de recherche et secours**, il faudra **surveiller ce qu'il adviendra de ces personnes** secourues. Si elles sont placées en détention parce que ce sont des personnes sans statut et sont ensuite déportées à la frontière libyenne - comme on l'a vu la semaine dernière -, cela sera éminemment problématique. L'accord parle aussi de **développement économiques** et d'efforts pour faciliter la réintégration des Tunisiens qui rentrent depuis l'Europe. Des voies **légalles de migration** sont également encouragées avec la mention de programmes de travailleurs saisonniers par exemple. Il est également prévu de mettre en place un système de retour pour les ressortissants des pays tiers depuis la Tunisie. Mais, il faut voir **comment ces retours seront organisés**. Comment est-ce que les bailleurs et leurs partenaires vont

aider les Tunisiens à organiser ces retours ? Comment garantir la dignité et le respect des personnes ? Comment va se passer la collaboration avec les ambassades de ces pays pour les identifications et les laissez-passer consulaires ? Et, est-ce que ces migrants auront un soutien pour se réinstaller une fois rentrés ?

En termes politiques, c'est un débouché heureux : le première ministre italienne y gagne sur le contrôle des frontières et la diminution des arrivées des migrants en Italie, du moins à court terme. L'Europe rendre service à cette dernière qui a œuvré à l'aboutissement des négociations sur le Pacte européen sur la migration et l'asile. Pour le président tunisien, cet accord est aligné avec sa perspective que l'on peut juger raciste. Il établit que les migrants originaires d'Afrique subsaharienne ne sont pas les bienvenus en Tunisie. Aucun effort n'est prévu pour veiller à leur protection, ni favoriser leur intégration dans la société tunisienne.

Sur l'accord, ce qu'il **manque** ce sont des **références aux droits humains, sur la société civile, la presse, le traitement des migrants noirs en Tunisie**. Sur le côté migratoire la vraie question reste : **où est-ce que ces financements seront alloués ?** À des projets qui vont aider, par exemple, l'Agence nationale pour l'emploi tunisienne ? À des projets pour les Tunisiens de retour, pour qu'ils puissent se réinstaller en Tunisie dans de bonnes conditions ? Aux projets d'assistance au retour et à la réintégration pour les migrants subsahariens ? Ou bien vers l'achat de matériel pour mieux contrôler les frontières avec des drones et des bateaux ? Le parallèle est à faire avec l'accord avec la Libye où la coopération a été essentiellement sécuritaire et où il y a eu très peu de mécanismes de suivi qui ont été mis en place pour s'assurer que les populations migrantes étaient traitées correctement.

Comme dans l'accord avec la Libye, on est dans une **gestion de court terme**. On a des chiffres des arrivées vers l'Italie qui augmentent, et une solidarité européenne qui continue de faillir. Donc nous sommes face à une Première ministre italienne qui s'impatiente et exerce des pressions sur ses partenaires européens pour régler ce problème de manière urgente. Seulement, **on y perd aussi nos valeurs**, notamment sur **la lutte contre le racisme et le respect des droits humains** en Tunisie. Dans l'immédiat, le renforcement des contrôles aux frontières et le soutien aux garde-côtes tunisiens devraient permettre de **limiter les arrivées**. Mais on **renforce aussi un pouvoir autoritaire** tunisien qui ne contribue pas au développement et à la stabilité du pays. Et quand bien même on créerait des **opportunités économiques pour les Tunisiens** comme le prévoit l'accord, on sait que **ça ne suffira pas à dissuader les départs**. Les gens prennent la décision de migrer aussi sur d'autres critères. Et là, les perspectives de rester en Tunisie sont sombres.

Pour l'ONG Amnesty International, cet accord rend l'UE "*complice des violations des droits infligées à des demandeurs d'asile, migrants et réfugiés*". "*Mal avisé, signé en dépit des preuves de plus en plus nombreuses de graves atteintes aux droits humains commises par les autorités*", ce pacte "*montre que l'UE accepte le comportement de plus en plus répressif du président et du gouvernement tunisiens*", déplore la directrice du bureau d'Amnesty International auprès des institutions européennes. "*Cette décision indique qu'aucune leçon n'a été tirée des accords similaires précédents*".

APPEL DES ONG AUX ETATS MEMBRES ET AU ^PARLEMENT EUROPEEN : NE PAS ALLER PLUS BAS.

Le 17 juillet 2023, quelque 80 ONG ont signé un rapport collectif : Ne pas aller plus bas, rejeter l'utilisation de brèches juridiques dans les réformes du droit de l' UE

Les co-législateurs de l'UE, les Etats membres et le Parlement européen, vont de l'avant avec une réforme du droit d'asile de l'UE sous la forme du pacte sur les migrations et l'asile, qui réduit les normes de protection et affaiblit les droits de l'Homme des demandeurs d'asile en Europe. Mais ce n'est pas tout. Certains États membres de l'UE cherchent à faire revivre une proposition

additionnelle sur l'« instrumentalisation », présentée en 2021, qui leur permettrait de déroger à leurs obligations en cas d'« instrumentalisation présumée de migrants », compromettant ainsi l'harmonisation et le système commun. Plus de détails sont disponibles dans cette analyse et cette déclaration. Les efforts déployés en 2022 pour parvenir à un accord entre les États membres sur le règlement relatif à l'instrumentalisation ont été contrecarrés lorsque certains États membres ont constaté les risques inhérents à la proposition. Le Conseil tente désormais de fusionner son contenu avec une autre proposition, le règlement dit « crise et force majeure », afin de créer un règlement relatif aux crises, aux forces majeures et à l'instrumentalisation (ci-après le « règlement fusionné »). Avec cette manœuvre, les États membres se créeraient trois régimes dérogatoires : crise, « force majeure » et « instrumentalisation », des situations qui ne sont que vaguement définies, voire pas du tout. Des dérogations supplémentaires et de grande portée sont en cours de discussion, à un moment où le principal défi du système d'asile européen commun est le manque de respect des obligations juridiques, dans un contexte de crise de l'État de droit dans l'UE. Au sein du Parlement, il existe une forte opposition à l'insertion du concept d'« instrumentalisation » dans le droit positif de l'UE, et les amendements proposés au règlement « crise » rejettent le mésusage/usage de la « force majeure ». Cependant, les États membres comptent sur le désir du Parlement d'obtenir un résultat sur ledit règlement et espèrent qu'il acceptera le règlement fusionné. Si elle est adoptée, la proposition aura un effet préjudiciable significatif sur les droits fondamentaux des personnes qui cherchent à obtenir une protection en Europe, car elle aura pour résultat :

- une réduction de l'accès à l'asile via des périodes d'enregistrement retardées, un accès restreint à des conseillers juridiques et un risque accru de refoulements ;
- beaucoup plus de personnes dont la demande d'asile est gérée dans le cadre de procédures frontalières de second ordre ;
- une augmentation de la rétention des personnes à la frontière, y compris de mineurs non accompagnés et de familles, grâce à l'élargissement des délais et du champ d'application personnel des procédures d'asile et de retour à la frontière ;
- des conditions d'accueil, matérielles et de soins, insuffisantes pour atteindre le seuil de la dignité humaine, en particulier pour les personnes vulnérables, dont les enfants ou les survivants de torture ou de traite.

A ce titre, le règlement fusionné :

- est disproportionné étant donné les répercussions négatives importantes sur les droits fondamentaux des personnes touchées ;
- peut créer des situations de discrimination à l'égard de certains groupes de réfugiés, en violation de l'article 3 de la Convention relative aux réfugiés de 1951 et des articles 2 et 22 de la Convention relative aux droits de l'enfant ;
- est injuste envers les États membres qui respectent les normes et entraînera une responsabilité accrue à l'égard de ces États, car le non-respect des normes de l'UE et du droit international créera un facteur d'incitation ;
- ne remédie pas à la situation d'« instrumentalisation » par des pays tiers, mais cible plutôt les personnes cherchant à obtenir une protection, elles-mêmes victimes de ces actions ;
- conduira à l'érosion du régime d'asile européen commun qui souffre déjà d'un irrespect généralisé qui reste largement impuni. Le cadre juridique actuel offre déjà aux États membres une marge de manœuvre pour faire face à de multiples événements à leur frontière, notamment en permettant des dérogations, bien qu'étroitement, et à juste titre, circonscrites par les traités et la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE. Les organisations soussignées rejettent la tentative d'introduire des mécanismes permettant aux États membres de déroger à leurs obligations dans

différentes situations et demandent ce qui suit :

Position des Etats membres sur le règlement fusionné :

- les Etats membres devraient rejeter l'instrument fusionné relatif aux crises, forces majeures et instrumentalisation ;
- le règlement sur l'instrumentalisation, son contenu et le concept lui-même, devraient être définitivement retiré des négociations ;
- les États membres devraient rejeter l'utilisation abusive du concept de « force majeure » comme base pour des dérogations au droit d'asile de l'UE ;
- en définissant sa position sur le règlement relatif à la crise, le Conseil devrait adopter des mesures visant à aider les États membres à respecter leurs obligations en matière de protection dans une situation de crise, tels que la levée du critère du premier pays d'entrée, le soutien à la protection immédiate, un mécanisme de reconnaissance prima facie et des mesures de préparation aux crises et de solidarité.

Position du Parlement européen sur le règlement fusionné :

- le Parlement européen, dans sa recherche d'un accord sur le règlement « crise », ne devrait pas accepter l'intégration du contenu du règlement « instrumentalisation » et devrait rejeter la notion de « force majeure » ;

Le recours aux dérogations :

- comme c'est actuellement le cas en droit de l'UE – tel que prescrit par la CJUE – tout recours à des dérogations devrait être strictement limité et fonctionner dans les limites du droit primaire de l'UE ;
- dans le règlement « crise » – ou toute autre proposition de réforme – les dérogations qui portent atteinte aux droits fondamentaux devraient être supprimées, ce qui inclut des dérogations conduisant à un recours accru à la procédure d'asile à la frontière.

Le régime d'autorisation :

- toute utilisation d'un régime dérogatoire, que ce soit dans le règlement « crise » ou d'autres instruments, doit être assortie d'une procédure d'autorisation robuste, plutôt que constituer une mesure que les États membres peuvent invoquer à volonté ;
- la procédure d'autorisation devrait, a minima :
 - inclure des définitions claires et contrôlables sur le plan juridique ;
 - préciser les preuves à fournir par l'État membre qui cherche à déroger au régime ordinaire ;
 - ajouter un pouvoir discrétionnaire qui permet à la Commission d'examiner les demandes des États membres et de décider si y donner suite ;
 - exiger une décision d'exécution du Conseil et supprimer la possibilité pour l'État membre de déroger au cadre avant l'adoption de ladite décision ;
 - inclure une évaluation de l'impact des dérogations proposées sur les autres États membres de l'UE, ainsi que sur la gestion harmonisée du régime européen ;
 - subordonner l'adoption d'une décision d'exécution du Conseil au déploiement d'agences de l'UE dans l'État membre concerné ;
 - impliquer le Conseil et le Parlement européen dans le suivi de la situation.

Voir la liste complète des signataires et la version originale de la déclaration en anglais

BRUXELLES LANCE UNE PROCEDURE CONTRE LA HONGRIE

L'Autriche proteste contre la décision de **la Hongrie libérer des centaines de trafiquants d'êtres humains**, dont beaucoup n'avaient purgé qu'une fraction de leur peine. Cette décision hongroise est faite pour désengorger les prisons magyares et le gouvernement autrichiens craint de voir affluer les prisonniers libérés. La Commission européenne s'inquiète, elle aussi, et a lancé vendredi 14 juillet 2023 une procédure en infraction contre Budapest, première étape dans une procédure qui peut éventuellement en arriver à des amendes. Selon le ministre magyar des Affaires étrangères, ce sont les politiques européennes favorables à l'immigration qui attirent des milliers de migrants vers la Hongrie. Son gouvernement affirme que l'année dernière, un total de 330 000 clandestins ont été arrêtés aux frontières européennes, dont 270 000 entre la Serbie et la Hongrie. Mais le décret gouvernemental hongrois du 27 avril 2023 a fini par provoquer une réaction de la Commission européenne. Ce texte prévoyait la libération de 700 trafiquants d'êtres humains sur les quelque 2 600 détenus dans les prisons hongroises. Avec, en corollaire, l'ordre de quitter le territoire dans les 72 heures pour purger leur détention dans le pays de leur ancienne résidence habituelle ou de leur nationalité. Pour la Commission, le décret gouvernemental ne contient « aucune règle concernant les conditions, le contrôle ou l'exécution de cette mesure ». D'où la lettre de mise en demeure envoyée au gouvernement hongrois. Le gouvernement autrichien avait protesté officiellement et convoqué fin mai l'ambassadeur hongrois à Vienne. Mais depuis, le chancelier autrichien a organisé le 7 juillet 2023 un sommet avec les présidents serbe et hongrois, consacré à la lutte en commun contre l'immigration illégale.

<https://www.rfi.fr/europe/20230715-lib%C3%A9ration-de-passeurs-bruxelles-lance-une-proc%C3%A9dure-contre-la-hongrie>

BELGIQUE

C'est la première fois que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) s'exprime sur la crise de l'accueil que traverse la Belgique depuis deux ans. Mardi 18 juillet 2023, ses magistrats basés à Strasbourg ont condamné l'Etat belge, pour le non-respect d'une première condamnation rendue en juillet 2022 par le tribunal du travail francophone de Bruxelles. Il y a un an tout juste, cette Cour avait exhorté la Belgique à fournir une "*assistance matérielle*" et un "*hébergement*" à un citoyen guinéen à l'origine de la plainte. En vain. Ce demandeur d'asile a affirmé qu'il vivait "*à la rue*" depuis plusieurs mois – entre juillet et novembre 2022 - et qu'il n'avait finalement été hébergé qu'à la suite d'une "*mesure provisoire*" prononcée par la CEDH. D'après l'institution, en agissant comme tel, la Belgique a violé l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui assure à tous le droit à un procès équitable. Dans son arrêt, la CEDH affirme être "*consciente de la situation difficile à laquelle l'État belge était confronté*", et comprend "*le choix de priorisation*" des autorités, qui ont préféré réservé leurs places d'hébergements aux familles avec enfants plutôt qu'aux demandeurs d'asile ayant le même profil que le plaignant. Elle estime, en revanche, "*qu'elle ne pourrait juger raisonnable le délai*" appliqué par les autorités belges pour exécuter la décision de justice "*visant à protéger la dignité humaine*". Elle considère que les autorités belges ont opposé non pas un "*simple*" retard dans l'application de la décision, mais plutôt "*un refus caractérisé de se conformer aux injonctions du juge*". Depuis deux ans, la Belgique est incapable d'absorber dans son réseau d'accueil la totalité des demandeurs d'asile arrivés sur son territoire. Si Fedasil a fait au mieux pour trouver des places aux familles, les hommes seuls, eux, trouvent régulièrement portes closes. Et se retrouvent à la rue. En 2022, 36 871 demandes d'asile ont été déposées, pour 34 000 places d'hébergement. Entre 2021 et 2022, les demandes de protection internationale dans le pays ont augmenté de 42%, coïncidant notamment avec l'arrivée de près 65 000 ressortissants ukrainiens.

La Belgique est régulièrement épinglée par la justice pour ses manquements vis-à-vis de

l'accueil des demandeurs d'asile. Depuis le début de la crise, Plus de 100 condamnations ont été prononcées à l'encontre de l'État fédéral. La CEDH indique par ailleurs traiter actuellement 358 requêtes "similaires" à celle-là. La dernière condamnation en date a été prononcée le 29 juin 2023. Le tribunal de première instance francophone de Bruxelles a condamné l'État ainsi que Fedasil pour "*faute régulière dans leur gestion de la crise de l'asile*", après les plaintes de plusieurs organisations de la société civile. Pour sa défense, la Belgique a invoqué "*le principe de force majeure*", évoquant notamment "*un afflux important de migrants, des difficultés à ouvrir de nouveaux centres d'accueil et la guerre en Ukraine*". Cela n'a toutefois pas suffi à convaincre la Cour, pour qui l'argument de force majeure n'était pas recevable, étant donné que l'afflux n'est pas "*un élément imprévisible*". Ainsi, la loi sur l'accueil a bien été violée. En parallèle de cette condamnation, le tribunal du travail de Bruxelles a lui aussi condamné l'État et Fedasil. Les deux entités se doivent donc de dédommager, nourrir et loger 80 demandeurs d'asile qui avaient élu domicile depuis avril dans des locaux abandonnés. "*Ces derniers n'avaient pas réussi à obtenir une place dans un des centres Fedasil alors qu'ils y avaient légalement droit*". Le tribunal estime par ailleurs que les mesures provisoires mises en place pour pallier le manque de place dans les centres sont insuffisantes. D'après lui, Fedasil et l'État ne peuvent "*déléguer*" à des "*structures bénévoles, et au gré des possibilités de celles-ci*", ainsi qu'à "*des organismes humanitaires aux moyens limités*", leurs obligations prévues par la loi.

Pour mettre un terme à cette crise qui s'enlise, Bruxelles compte sur sa réforme de la politique d'asile adoptée le 9 mars 2023. Une des solutions préconisées est l'augmentation du nombre de places disponibles pour les demandeurs d'asile : en plus des 8 000 existantes, 2 000 ont été ajoutées. Un chiffre "*historique*", s'était félicité le Premier ministre. Autre élément avancé par la réforme pour réduire le nombre de demandeurs d'asile sur son sol, le doublement, au cours du premier trimestre 2023, du nombre de retours forcés. À l'échelle européenne, la secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration souhaite par ailleurs s'appuyer sur l'accord conclu début juin entre les Vingt-Sept sur la réforme du système d'asile. "*Il faut une répartition plus équitable des demandeurs d'asile dans l'Union européenne, mais surtout une procédure frontalière rapide pour ceux qui n'ont que peu de chances d'obtenir l'asile dans l'UE*". En attendant ces mesures, les conséquences psychologiques du non-accueil, l'errance et l'angoisse qui l'accompagnent, sont visibles chez les exilés. "*Au syndrome post traumatique de l'exil s'ajoute le choc de devoir dormir dehors. Quand vous vous retrouvez à dormir à la gare avec un couteau sous votre oreiller, cela laisse des traces. Ces derniers mois, nous avons constaté une augmentation des pensées suicidaires chez les demandeurs d'asile, et même, des passages à l'acte*".

CHYPRE

Les autorités chypriotes(du sud de l'île) ont annoncé, mercredi 12 juillet 2023, que le **nombre de migrants à être repartis à l'étranger au deuxième trimestre était supérieur à celui de ceux arrivés** pour demander l'asile. Chypre estime être en première ligne sur la route migratoire de la Méditerranée centrale et réclame plus de fonds et de soutien politique à l'Union européenne (dont le pays est membre depuis 2004). Pour réduire le nombre de migrants dans le pays, ces derniers mois, les autorités chypriotes ont multiplié les **efforts pour faire partir les migrants en situation irrégulière vers d'autres pays**. "*Pour la première fois, après de nombreuses années, grâce à des actions et des mesures coordonnées, le nombre total de migrants qui ont quitté Chypre est supérieur au nombre total de migrants qui y sont entrés*", a déclaré le ministère. Les départs peuvent prendre la forme d'une **relocalisation volontaire**, via un programme européen concernant les demandeurs d'asile, d'un **retour volontaire** dans leur pays d'origine ou d'une **expulsion**, selon lui. Mais plusieurs exilés ont confié avoir été enfermés en centre de détention et forcés de signer des documents de retour volontaire. "*Tous les jours, [un agent de l'immigration] nous pousse à signer un accord de retour volontaire. Il nous dit : 'Soit vous signez, soit on va vous expulser de force'*", avait confié, en décembre 2022, un demandeur d'asile congolais de 24 ans. Entre avril et juin 2023, 2 381 demandes d'asile ont été déposées alors que dans le même temps 2 714 migrants ont quitté Chypre, a indiqué le ministère de l'Intérieur. En juin 2023, le nombre de demandes d'asile déposée est tombé à 735, tandis que 926

ressortissants de pays tiers ont quitté Chypre. Le ministère a indiqué que l'une des plus récentes relocalisations a concerné 51 demandeurs d'asile qui sont partis en France. En mars 2023, c'était 76 personnes. Le prochain vol de relocalisation est prévu pour le 19 juillet : 40 personnes doivent aller en Norvège. Les autorités chypriotes déplorent le fait que de nombreux migrants arrivent via la zone démilitarisée contrôlée par l'ONU qui sépare les deux parties de l'île. Elles affirment que les demandeurs d'asile représentent 5 % des 915 000 habitants de la partie sud de l'île. Pour tenter de dissuader les candidats à l'exil de rejoindre le pays, les autorités chypriotes ont récemment lancé une campagne, intitulée "Let's Talk Truth About Cyprus" (en français, "*Parlons franchement à propos de Chypre*"), a été conçue pour informer sur les difficultés et les illusions de l'exil à Chypre. Parmi les informations mises en avant : le taux **de rejet des demandes d'asile qui avoisine 96 %** et l'interdiction d'entrer sur le territoire européen pour cinq ans en cas de rejet d'une demande d'asile.

ESPAGNE

Selon l'association Caminando fronteras, au moins **300 personnes sont portées disparues après avoir quitté le Sénégal** à bord de trois bateaux dans l'espoir de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries. La fondatrice de l'association a indiqué, dimanche 9 juillet 2023, que deux bateaux avaient quitté le Sénégal avec respectivement 50 et 60 personnes à leur bord il y a 15 jours. Le troisième bateau avait, lui, environ 200 personnes à son bord lorsqu'il a quitté les côtes sénégalaises le 27 juin 2023. Les trois embarcations étaient parties de la petite ville de Kafountine, dans le sud du Sénégal, à environ 1 700 kilomètres de Tenerife, l'une des îles Canaries. "*Les familles sont très inquiètes. Il y a environ 300 personnes originaires de la même région du Sénégal. Ils sont partis en raison de l'instabilité qui règne au Sénégal*". Jeudi 6 juillet 2023, Caminando fronteras a publié ses derniers chiffres des migrants morts sur les différentes routes migratoires vers l'Espagne. Les îles Canaries sont devenues la principale destination des migrants qui tentent d'atteindre l'Espagne. Au cours du premier semestre de 2023, sur les 951 personnes ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Espagne, 778 sont mortes sur la route des Canaries. En 2022, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) des Nations unies estimait qu'au moins 559 personnes étaient mortes en tentant de rejoindre les Canaries. Depuis le printemps, cet itinéraire connaît une hausse de la fréquentation. Entre le 10 et le 12 juin, plus de 350 migrants ont débarqué dans l'archipel espagnol, originaires pour la plupart du Maghreb. En avril, plus de 400 personnes avaient débarqué en une semaine sur plusieurs îles des Canaries, juste après la fin du ramadan. Début avril 2023, le nombre d'arrivées dans l'archipel a baissé de 63 %. par rapport à la même période en 2022. La baisse a été amorcée en mars 2022, **lorsque Madrid et Rabat ont repris leurs relations**. Et cette nouvelle amitié passe par davantage de surveillance aux frontières : le Maroc a annoncé le renforcement des patrouilles de la marine marocaine en mer et plus de vigilance aux abords des enclaves de Ceuta et Melilla. Sur les côtes marocaines, Rabat intercepte les exilés susceptibles de prendre la mer et les renvoie dans le centre du pays, dans la région de Ouarzazate, loin des plages. Cette collaboration Espagne-Maroc mène aussi parfois à des drames, notamment lorsque les deux États se renvoient la responsabilité d'une opération de secours. **De nombreux morts auraient pu être évités** lors d'un naufrage survenu le 21 juin 2023. Les secours espagnols, normalement en charge de la zone de recherche et sauvetage au large du Sahara occidental, ont préféré laisser intervenir leurs homologues marocains. Ces derniers ont mis 12 heures à arriver sur la zone du naufrage. Seule une jeune fille a pu être secourue par un hélicoptère espagnol. Les Marocains, eux, ont récupéré un corps et secouru 24 personnes. Trente-sept personnes ont été portées disparues.

Canaries

Le bateau secouru, lundi **10 juillet 2023**, au large de l'archipel espagnol des Canaries et ses **84 migrants** (78 hommes et six femmes), venus de pays d'Afrique subsaharienne, ont été pris en charge par les services de secours espagnol. Un navire de secours les a ramenés vers l'île de Grande Canarie où ils ont été accueillis par des employés de la Croix-Rouge qui leur ont prodigué des soins médicaux. Mardi 11 juillet 2023, Caminando Fronteras a appelé les secours à poursuivre leurs

recherches pour tenter de retrouver les 3 canots. *"Chaque minute compte pour retrouver vivantes les plus de 300 personnes voyageant dans trois pirogues sénégalaises, disparues dans l'Atlantique. Plus de moyens de recherche et une plus grande collaboration entre la Mauritanie, l'Espagne et le Maroc sont nécessaires"*. *"On a la confirmation que des migrants sont partis. Nous n'avons aucune nouvelle d'eux"*, a déclaré le maire de Kafountine. *"Ce sont des Sénégalais, des Gambiens, des Guinéens, de la Sierra Leone... La plupart du temps, ce sont des étrangers qui ne viennent pas de la ville, qui n'habitent pas la zone"*. Ils partent de Kafountine car la ville est proche de nombreuses îles et de bolongs, des bras de mer qui sont autant de caches pour les prétendants à ce long voyage et leurs passeurs. *"En tant qu'autorité locale, on a essayé de prendre des mesures de sensibilisation mais le silence de l'État est regrettable. Les gendarmes sur place sont en nombre très réduits et il manque de moyens"* pour arrêter les départs de pirogues de migrants. *"Les personnes venues de l'extérieur s'organisent à leur guise"* pour partir, *"et ce n'est qu'après-coup que nous sommes au courant"*, signale le coordinateur du conseil local de pêche artisanal de la commune. *"Aucune des familles touchées ne viendra nous voir directement parce que tout le monde sait que c'est un phénomène criminel. Quiconque aide au départ doit être traduit devant la justice"*.

Le 11 juillet 2023, **deux migrants nigériens cachés sur le gouvernail** d'un navire marchand ont été secourus par les garde-côtes espagnols, près des Canaries. Le bateau avait pris la mer à **Lagos** cinq jours plus tôt.

Les quelque **300 migrants des 3 bateaux qui ont disparu depuis 15 jours** sur la route des Canaries, dans l'océan Atlantique, n'ont toujours pas été localisés. Les exilés avaient quitté le Sénégal pour tenter d'atteindre l'archipel espagnol des Canaries, distante de 1700 km. L'un des bateaux parti le 27 juin de Kafountine, une petite ville côtière du sud du Sénégal, comptait environ 200 personnes à bord. Le service espagnol de sauvetage en mer a sollicité l'aide des bateaux commerciaux naviguant dans la zone de recherche et a envoyé l'un de ses avions survoler cette partie de l'océan Atlantique. *"L'avion a ratissé la zone et n'a rien trouvé"*. Dans un communiqué publié mardi, le ministère des Affaires étrangères sénégalais a écrit avoir *"appris avec étonnement, la publication, sur les réseaux sociaux, d'informations faisant état de la disparition en mer d'au moins 300 Sénégalais, candidats à l'émigration, dont les embarcations en provenance de Kafountine faisaient route vers les Iles Canaries"*. *"Il ressort des vérifications qui ont été faites, que ces informations, sont dénuées de tout fondement"*, a affirmé le ministère. De son côté, le maire sénégalais de Kafountine a confirmé la disparition de centaines de personnes. *"On a la confirmation que des migrants sont partis. Nous n'avons aucune nouvelle d'eux"*, a-t-il déclaré. *"Ce sont des Sénégalais, des Gambiens, des Guinéens, de la Sierra Leone... La plupart du temps, ce sont des étrangers qui ne viennent pas de la ville, qui n'habitent pas la zone"*.

Un groupe de **41 migrants sénégalais, a débarqué**, jeudi 13 juillet 2023 dans la matinée, sur une plage de l'île de Tenerife, dans l'archipel des Canaries. Ces exilés sont arrivés *"par leurs propres moyens"*. Trois d'entre eux ont été pris en charge et hospitalisés pour des *"pathologies légères"*. Après avoir interrogé les passagers, la Croix-Rouge a déclaré que l'embarcation était partie des côtes du Sénégal. Parmi les 41 migrants à bord figurent *"au moins un mineur"*.

Vendredi 14 juillet, la fondatrice de l'ONG Caminando fronteras a annoncé qu'un canot, parti du Sénégal il y a 13 jours, avait fait **nauffrage au large du Maroc**. Selon elle, **20 personnes sont mortes** dans l'accident. *"Les 40 survivants se trouvent désormais dans la ville de Dakhla"*.

Une porte-parole du service espagnol de sauvetage en mer Salvamento Marítimo a indiqué qu'un avion a effectué jeudi matin une nouvelle recherche en ratissant la zone, sans succès. *"Nous restons en contact"* avec les autorités sénégalaises, a signalé cette source, en précisant qu'un avis avait été lancé auprès des navires circulant dans la zone pour les appeler à la vigilance.

Une grande partie de la jeunesse sénégalaise a l'impression qu'aucun débouché n'existe pour elle. Notamment, depuis que *"l'État a signé des accords avec les bateaux européens et*

asiatiques pour la pêche industrielle, dénonce Moustapha Ndiaye, président du groupement des pêcheurs de Mbour. *Il y a moins de poissons et les jeunes partent*". Selon lui, une dizaine de pirogues seraient parties de la région depuis un mois. Elles partent la nuit, en cachette. Entre juin et septembre, les départs sont plus nombreux. Le vent est plus favorable. *"La police et la gendarmerie ne peuvent pas arrêter le phénomène de l'immigration clandestine"*, abonde le président de la Commission migration de la commune de Mbour. Pour l'enrayer, *"il faut que nos jeunes aient du boulot"*.

Le **corps** d'un bébé en état de décomposition avancée, et sans tête, a été retrouvé sur une plage de Roda de Berà, station balnéaire, entre Barcelone et Tarragone, mardi 11 juillet 2023. Après une semaine d'enquête, les autorités espagnoles ont identifié le cadavre comme étant celui **d'un bébé de huit mois, une petite fille algérienne**. Pour retrouver son identité, la police a analysé un échantillon génétique : il correspondait à celui d'une femme dont le corps a été récupéré après un naufrage en avril dernier. Le bébé de huit mois voyageait avec ses parents à bord d'un canot parti d'Algérie le 21 mars 2023 et qui a coulé au large des îles Baléares espagnoles le 6 avril 2023. Huit autres corps de migrants issus du même naufrage ont été retrouvés - et cinq autres sont portés disparus, dont celui du père de l'enfant. La totalité des migrants embarqués ont péri lors de ce naufrage, a déclaré la police espagnole. Selon le communiqué de la Garde civile espagnole, l'embarcation avait quitté la ville de Cherchell, à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. Le jour de la découverte macabre, l'homme chargé de l'entretien sur la plage a expliqué que le corps du bébé se trouvait sur la plage depuis la veille mais personne ne s'en était approché, l'ayant pris pour une poupée. En fin de semaine dernière, une autopsie avait permis d'expliquer l'état de dégradation du corps. Il avait passé plusieurs semaines dans l'eau. Plusieurs autres cadavres ont été retrouvés par des pêcheurs ces derniers mois. La route méditerranéenne entre l'Espagne et l'Algérie est régulièrement empruntée par les migrants, qui font notamment appel à des passeurs basés dans la péninsule. Dans le sud de l'Espagne, les sauvetages sont donc nombreux. Début mai 2023, un bateau avec 11 personnes à son bord, dont deux mineurs, a été intercepté au large d'Alicante, d'après la Croix-Rouge. L'embarcation a été secourue par les sauveteurs espagnols puis ses occupants transférés au centre de la Croix-Rouge de la ville pour y recevoir des soins. D'après l'ONG Caminando Fronteras, 464 exilés sont morts sur cette route en 2022. Pour l'association, l'inquiétude se porte désormais sur le chemin qui mène aux îles Baléares, à l'est de l'Espagne, *"où [...] les moyens nécessaires sont rarement activés, y compris aériens, pour répondre aux alertes dans la zone"*.

EUROPE

ROYAUME-UNI

Après plusieurs jours d'accalmie, les départs de canots ont repris depuis les côtes françaises vers le Royaume-Uni. En deux jours, le 7 et 9 juillet 2023, ce sont au total **1339 migrants qui ont atteint le sol britannique** à bord de 25 embarcations. Le 7 juillet 2023, ce sont 686 migrants qui ont traversé la Manche dans 13 canots, contre 384 le jour suivant sur 7 embarcations, et 269 migrants le 9 juillet. Depuis le 1er juillet, aucun bateau n'avait tenté la traversée. Avec l'arrivée de l'été, les conditions de traversées sont généralement favorables (faible houle, courants moins forts, meilleure visibilité) et les départs se multiplient. Ces **nouveaux chiffres déjouent les pronostics du Premier ministre** qui s'était récemment enorgueilli d'avoir fait baisser de 20% le nombre de traversées, grâce à sa politique migratoire et aux accords passés ces dernières années avec Paris. *"Ma politique est très simple : c'est à ce pays - et à votre gouvernement - de décider qui vient ici, et non aux gangs criminels. Je ferai tout ce qui est nécessaire pour y parvenir. J'ai dit que j'arrêterai les bateaux et je le pense vraiment"*. **Depuis cette déclaration, les chiffres sont repartis à la hausse.** Entre janvier et juin 2023, plus de **12 500 personnes sont arrivées au Royaume-Uni**.

Pour enrayer le phénomène, les contrôles sur les plages françaises se sont accentués. Le Royaume-Uni a récemment signé un nouvel accord avec Paris afin de militariser davantage la frontière. La France s'est engagée à renforcer ses effectifs de 800 à 900 policiers sur les plages du nord de la France. De larges moyens sont aussi déployés pour tenter de démanteler les **réseaux de trafiquants** qui opèrent dans la région. Un suspect clé a d'ailleurs été arrêté dans l'enquête sur le naufrage qui a coûté la vie à 27 migrants dans la Manche en novembre 2021. Il a **été extradé vendredi du Royaume-Uni vers la France**, ont annoncé lundi 10 juillet les enquêteurs britanniques. Le suspect, devra répondre devant la justice française **d'homicide involontaire, de traite d'êtres humains et de crime organisé**, écrit l'agence britannique de lutte contre la criminalité organisée (NCA) dans son communiqué.

39 migrants vietnamiens (dont des mineurs) avaient été retrouvés morts d'asphyxie et d'hyperthermie, dans l'espace confiné d'un conteneur d'un camion frigorifique, le 23 octobre 2019. Décrit comme un "*rouage essentiel*" du réseau responsable de l'acheminement, un **ressortissant roumain** a été reconnu coupable par le tribunal de l'Old Bailey à Londres (Cour criminelle centrale de la couronne britannique), mardi 11 juillet 2023. Il a plaidé coupable. Il avait fui le Royaume-Uni pour rejoindre la Roumanie, avant d'y être arrêté en août 2022, puis extradé pour être jugé. Selon son avocat, l'homme est "*choqué et horrifié*" par ce qui s'est produit et peine à faire face à l'énormité des faits. Il a été **condamné à 12 ans et sept mois de prison** pour son implication dans ce drame, sur la base des chefs d'accusation d'"*homicides involontaires*" et d'"*assistance à l'immigration illégale*".

En **octobre et novembre 2023 à Paris**, 19 suspects âgés de 21 à 58 ans, de nationalités vietnamienne, française, chinoise, algérienne et marocaine, **seront jugés dans le cadre de cette affaire**. Tous sont suspectés d'appartenir à un vaste réseau de passage du Vietnam vers l'Europe. Ils comparaitront devant la 33^{ème} chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris.

En un an d'application du Nationality and Borders Act, adopté au Royaume-Uni, les condamnations s'enchaînent, tandis que des chercheurs et bénévoles s'organisent pour compiler les données de cette "nouvelle phase de criminalisation". Dans un article paru mardi 11 juillet 2023, un observateur des droits humains, raconte une série d'audience à la cour de Canterbury : "*Vous vous êtes mis en danger, ainsi que les autres, et avez obligé les garde-côtes à consacrer un temps et des ressources considérables pour venir vous secourir*". Ces mots sont ceux d'un juge, face à un migrant soudanais comparissant pour "*entrée illégale*". (<https://www.opendemocracy.net/en/asylum-seekers-criminalisation-small-boats-section-24/>). Il y a un an, le 28 juin 2022, le « Nationality and Borders Act 2022 » (NABA) a criminalisé l'entrée illégale sur le territoire britannique. Depuis lors, les procès se multiplient pour juger les personnes migrantes arrivées illégalement ou ayant "*facilité*" l'arrivée d'autres personnes en pilotant le canot dans lequel elles ont traversé la Manche. S'agissant de "*l'entrée illégale*", les exilés sont identifiés par des **relevés d'empreintes digitales**. Celles-ci ont lieu notamment dans le centre d'enregistrement de Manston dans la foulée de leur débarquement sur les côtes britanniques. Pour qu'une personne soit accusée du motif, bien plus grave aux yeux de la loi, d'avoir piloté un small boat, il suffit d'avoir été identifié comme ayant eu "*la main sur la barre du canot, même temporairement*". Les types de "*preuves*" utilisées par la justice pour déterminer si un exilé a conduit un small boat sont multiples. Le plus souvent, il s'agit de photographies "*provenant de drones ou d'officiers de la Border Force équipés d'appareils photo à long objectif*". Parfois aussi, les témoignages d'autres passagers du canot suffisent. Dans au moins une des affaires "*la simple proximité*" de la barre du canot a été suffisante pour justifier l'inculpation". Et ce, malgré les dénégations du prévenu. Dès le centre de Manston, les personnes sont placées en garde-à-vue et interrogées, puis "*comparaissent généralement devant le tribunal de première instance le lendemain*", "*l'ensemble du processus, de la mer à la prison, prend moins de 48 heures*". Certains prévenus sont même **jugés en visio-conférence**, constate l'observateur des droits. En juillet, celui-ci a assisté au procès d'un jeune Soudanais de 16 ans, jugé depuis un centre de rétention. **185 personnes ont été**

inculpées depuis février 2023 selon une chercheuse du réseau de Border Criminologies. Selon l'équivalent du ministère de l'Intérieur britannique, en effet, **365 personnes ont été arrêtées depuis le printemps 2022 ; dont 87 pour avoir conduit des small boats**. Au total, **255 personnes ont été condamnées**. Les autorités font peu de publicité autour de ces procès. "*Les poursuites ne sont pas systématiquement présentées dans les communiqués de presse ou les publications statistiques trimestrielles*" du Home Office. Au début des procès et en l'absence de directives officielles claires, les magistrats gardaient de la souplesse dans les condamnations, avec des amendes ou du sursis. Mais au fil des mois, des peines plus sévères sont apparues. A l'heure actuelle, la majorité des condamnés "*reçoit des peines privatives de liberté allant de 9 à 12 mois, dont la moitié effectuée en prison*". Le NABA a élargi les motifs de condamnations, telle la notion d'entrée "*sans autorisation d'entrée valable*", provoquant une intensification des procès. Ce n'est que le "*début*" d'une "*nouvelle phase de criminalisation*" qui se déroule dans les tribunaux britanniques, en particulier dans le comté du Kent. En outre, le NABA a allongé les peines maximales encourues. Ainsi, **la peine maximale pour entrée illégale**, en vertu de l'article 24 dans sa rédaction actuelle, est désormais de **4 ans**. Quant à la "*facilitation de l'entrée illégale*" (**conduite d'un small boat**), la peine maximale selon l'article 25 est l'emprisonnement... **à perpétuité**. Cette voie prise par les autorités britanniques n'est pas sans rappeler celle appliquée - à un degré supérieur, pour le moment - par la Grèce. Régulièrement, des exilés sont condamnés à des peines de prison dépassant la centaine d'années ; bien qu'en pratique, le temps passé derrière les barreaux soit limité à 20 ans dans la législation grecque.

À leur arrivée sur le territoire britannique, les **migrants se déclarant mineurs** seront désormais soumis à des tests scientifiques pour **vérifier leurs dires** ; la mesure sera mise en place avant la fin de l'année. L'objectif, pour le ministre d'État à l'immigration : sanctionner ceux qui "*abusent du système*", référence à un homme de 41 ans qui, il y a quelques jours, s'est fait passer pour un mineur afin d'obtenir l'asile au Royaume-Uni. "*Nous prenons la question de l'évaluation de l'âge très au sérieux*". Au Royaume-Uni, les exilés déclarés mineurs bénéficient d'une assistance immédiate des autorités et sont hébergés dans des centres spécialisés. Les adultes demandeurs d'asile, en revanche, passent souvent des mois à attendre que leur demande s'asile soit approuvée. Les nouveaux tests incluront **des radiographies des dents de sagesse, des mains et des poignets, et des IRM des genoux et des clavicules**. Ils seront effectués en plus des examens déjà existants pratiqués par les travailleurs sociaux, qui "*estiment l'âge de la personne en évaluant son comportement et ses compétences linguistiques*". En janvier 2023, le ministre conservateur avait plaidé pour la mise en place de radios et de scanners pour la reconnaissance de minorité. Ces propositions avaient suscité l'ire du comité consultatif scientifique du gouvernement. Car en plus d'exposer les enfants à un risque de radiation, ces tests ne seraient pas des plus fiables et ne clarifieraient pas l'âge "*avec précision*". En 2021, la British Dental Association avait elle aussi déclaré "*s'opposer vigoureusement*" à l'utilisation de radiographies dentaires pour établir l'âge des demandeurs d'asile. Si le gouvernement concentre ses efforts sur la reconnaissance de minorité, deux rapports du Conseil des réfugiés et du GMIAU publiés en septembre 2022 soulignent, eux, les profondes déficiences du système britannique dans l'accueil même de ces mineurs. Selon le Conseil, sur un échantillon de 141 dossiers de demandeurs d'asile considérés comme adultes - et donc non évalués par des travailleurs sociaux - étudiés en 2021, "*94 % ont été jugés à tort comme adultes*". Ils avaient été envoyés dans des centres d'hébergement pour adultes avant que le Conseil ne soit alerté. "*Sans accès à un soutien ou à l'éducation*". Selon des données récupérées auprès d'une soixantaine d'autorités locales, une ONG de défense des droits de l'Homme affirme qu'en 2021, sur 450 jeunes dont l'âge était contesté par le ministère de l'Intérieur, les trois quarts se sont révélés être des mineurs. Au début de l'année, le Royaume-Uni a également été pointé du doigt après la révélation de disparition de dizaines de mineurs non accompagnés hébergés dans un hôtel de Brighton, dans le sud de l'Angleterre. Des sources issues des services de protection de l'enfance ont décrit au quotidien des enlèvements ayant lieu jusque devant la porte de l'hôtel de Brighton. "*Les enfants sont littéralement embarqués à l'extérieur du bâtiment, ils disparaissent et ne sont pas retrouvés. Ils sont pris dans la rue par des*

trafiquants". À ce jour, une cinquantaine n'ont toujours pas été retrouvés. D'après une note interne consultée au mois de juin 2023, cet hôtel très controversé devrait pourtant rouvrir ses portes aux enfants exilés. "*Bonne nouvelle. Nous serons opérationnels le 27 juin*", indique le message. Au total, plus de 400 enfants non accompagnés ont disparu des hôtels du pays gérés par le Home Office. Parmi eux, 154 sont toujours portés disparus, selon un récent débat parlementaire, malgré les efforts de la police pour les retrouver.

En France, ces évaluations sont basées sur des critères physiques, comme les **tests osseux**. Mais cette pratique est très controversée et a d'ailleurs été **condamnée par le Comité de l'ONU**. Lors de la validation de ce système par le Conseil Constitutionnel en 2019, les associations avaient partagé leur déception. Pour elles, ces tests sont "*aussi fiables qu'une boule de cristal*", la **marge d'erreur étant estimée entre dix-huit mois et trois ans**. Ainsi, "*un adolescent de 14 ans peut présenter la maturation osseuse d'un adulte*".

En Europe, la plupart des **visas de travailleur saisonnier** disponibles donnent généralement accès au secteur agricole. Aussi, la majorité de ces autorisations de séjour temporaires ne sont disponibles **que pour une certaine période de l'année**, comme par exemple pour couvrir des récoltes ou la transformation des aliments dans le secteur de la volaille pendant la période de Noël ou pendant l'été. En général, les travailleurs saisonniers ne sont **pas autorisés à occuper plusieurs emplois** en même temps. En outre, les employeurs exigent généralement que les travailleurs arrivent en Europe peu de temps avant le début du contrat et repartent peu de temps après la fin de celui-ci. Certains pays autorisent toutefois les travailleurs saisonniers à étudier ou à suivre des programmes de formation parallèlement à leur emploi. Il est important de vérifier les spécificités de votre visa et de votre pays de destination avant de vous inscrire à un cours. Voici les points les plus importants à connaître pour les demandeurs d'un visa de travailleur saisonnier.

Être prudent face aux abus

* Le dépassement de la durée de validité de votre visa peut avoir de graves conséquences sur votre capacité à demander d'autres visas ou l'autorisation d'entrer dans un pays à l'avenir.

* Un employeur n'a pas le droit de détenir pendant une durée prolongée votre passeport ou vos documents d'identité.

* Si vous êtes maltraité ou si les conditions ne sont pas celles qui vous ont été promises, vous devriez pouvoir vous adresser aux autorités du pays dans lequel vous travaillez, bien que cela puisse être décourageant lorsque les conditions de votre visa de travailleur saisonnier ne vous permettent que de travailler pour cet unique employeur.

* Dans une telle situation, vous pouvez contacter [l'Organisation internationale du travail](#), un représentant syndical de votre secteur ou une organisation de défense des droits de l'homme, qui devraient pouvoir vous orienter dans la bonne direction pour trouver de l'aide.

Le travail saisonnier au Royaume-Uni. Alors que le gouvernement incite les Britanniques à consommer local, la production dans le secteur agricole peine à suivre le rythme

- Le gouvernement britannique propose des visas de travailleurs saisonniers à ceux qui souhaitent travailler dans le secteur horticole pour **cueillir des fruits, des légumes ou des fleurs** pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois.
- Le Royaume-Uni propose également un visa spécial allant du 2 octobre au 31 décembre pour travailler dans le secteur de **la volaille** pour répondre à la demande de la période de Noël.
- Les demandes de visas pour travailler dans le secteur de la volaille doivent être remplies avant le 15 novembre de chaque année.
- Vous pouvez demander d'autres visas de travailleur saisonnier à tout moment.

- En 2019, le gouvernement a lancé un programme pilote dédié aux travailleurs saisonniers, et qui vient d'être prolongé jusqu'en 2024. Pour l'année 2023, le Royaume-Uni a décidé d'un quota de 45 000 visas de travail pour le secteur de l'horticulture
- Il s'agit d'un système de parrainage : vous aurez besoin d'un sponsor (un employeur ou une agence pour l'emploi). Celui-ci vous fournira un numéro de référence de certificat de sponsoring à utiliser lors de votre demande de visa.

Le Parlement **britannique a adopté** dans la nuit de lundi à mardi 18 juillet 2023 **le texte** très controversé **sur l'immigration**. Cette loi est une étape clé pour le Premier ministre conservateur qui s'est fixé comme priorité de lutter contre l'immigration illégale. Malgré les promesses du Brexit de "*reprendre le contrôle*" des frontières, le Royaume-Uni fait face à une hausse considérable des arrivées par canots. Plus de 45 000 exilés ont foulé le sol britannique après avoir franchi la Manche en 2022, un record. Et en 2023, entre janvier et juin, plus de 12 500 personnes sont déjà arrivées au Royaume-Uni. Présenté par le gouvernement britannique le 7 mars dernier, le projet de loi vise notamment à interdire le dépôt d'une demande d'asile à toute personne entrée illégalement sur le territoire et à rendre systématique l'expulsion de ces personnes vers un pays tiers jugé sûr. Le gouvernement veut que les migrants, après avoir été placés en détention, soient rapidement expulsés, soit dans leur pays d'origine, soit dans un pays tiers tel que le Rwanda - et ce, d'où qu'ils viennent. Mardi 18 juillet 2023, l'ONU a dénoncé une loi "*en contradiction*" avec les obligations du Royaume-Uni au regard du droit international relatif aux droits de l'Homme et aux réfugiés. Selon le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, et le Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ce texte aura "*de profondes conséquences pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale*". "*Depuis des décennies, le Royaume-Uni offre un refuge à ceux qui en ont besoin, conformément à ses obligations internationales*" mais la nouvelle législation "*érode considérablement le cadre juridique qui a protégé tant de personnes, exposant les réfugiés à de graves risques en violation du droit international*". L'ONU craint que des milliers de personnes restent indéfiniment au Royaume-Uni dans des situations juridiques précaires. "*En plus de soulever de très sérieuses préoccupations juridiques d'un point de vue international, ce projet de loi crée un précédent inquiétant*", on peut craindre que "*d'autres pays, y compris en Europe*" soient tentés de suivre le modèle britannique. Il appelle le gouvernement "*à renouveler son engagement en faveur des droits humains en annulant cette loi et en veillant à ce que les droits de tous les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile soient respectés, protégés et appliqués, sans discrimination*". Londres a passé un accord l'an dernier avec le Rwanda pour y envoyer des exilés en situation irrégulière, mais aucune expulsion n'a encore eu lieu. Un premier vol prévu en juin 2022 avait été annulé après une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Fin juin, la justice a déclaré illégal ce projet, mais le gouvernement a immédiatement annoncé un recours contre ce jugement. Le gouvernement britannique a aussi reconnu que ces expulsions coûteraient près de 200 000 euros par personne. Mais le ministère de l'Intérieur estime que sur quatre ans, il pourrait économiser 106 000 livres (123 290 euros) pour chaque demandeur d'asile, notamment sur les frais d'hébergement. Depuis l'annonce de cet accord avec le Rwanda, les institutions mondiales, les députés de l'opposition et les ONG rivalisent d'adjectifs péjoratifs pour qualifier ce partenariat : "*Inhumain et indigne*", selon la Commission européenne, "*contraire à l'éthique et exorbitant*", selon les travaillistes, "*irresponsable*", selon Amnesty International, Human Rights Watch et le HCR. Même le **roi Charles III, alors héritier du trône, avait exprimé son désaccord** et jugé - en privé - que le projet du gouvernement était "*consternant*", avait rapporté en juin 2022 le quotidien The Times. Ironiquement, c'est le roi qui doit valider le texte en dernière instance pour qu'il devienne une loi. Ce projet de loi sur l'immigration est resté bloqué des semaines au Parlement, la Chambre des Lords ayant réclamé de nombreux amendements, notamment des limites à la détention des enfants et des protections contre l'esclavage moderne. Le chef spirituel de l'Église anglicane, **l'archevêque de Canterbury**, qui est membre de la

chambre des Lords est **un farouche opposant à cette loi**. "*Je ne vois pas comment*" elle va permettre d'arrêter les embarcations des migrants, a-t-il dit lors des débats. "*Je n'ai rien entendu qui m'ait convaincu*". De l'autre côté de la Manche, on tente aussi d'enrayer le phénomène des traversées. De nombreux accords franco-britanniques ont d'ailleurs été signés ces dernières années pour freiner les arrivées via d'importants déploiements de moyens techniques (clôtures, drones, caméras...) et humains (multiplication des patrouilles). En mars dernier, une enveloppe de 500 millions d'euros a même été versée par Londres à Paris pour militariser davantage la frontière française, dans la région de Calais et Grande-Synthe notamment.

Ceux qui **vivent et travaillent au Royaume-Uni sans nationalité britannique** vont voir leurs **frais de visa, et le coût d'accès au service public de la santé augmenter**. De quoi récupérer 1,17 milliard d'euros, explique le Premier ministre. **Les migrants ne sont pas des vaches à lait**, fustige Praxis, une association qui vient en aide aux étrangers. La présidente réagit : « *Les charges au Royaume-Uni sont les plus élevées d'Europe. C'est vraiment incroyable et inimaginable que les factures augmentent pour ceux qui paient déjà des montants injustement élevés* ». C'est la seule solution, selon le chef du gouvernement. Il refuse de demander aux Britanniques de mettre la main à la poche : pas d'augmentation des impôts, ni d'emprunt supplémentaire pour gonfler les salaires des professeurs, des policiers et des médecins en formation. Alors que le pays traverse une crise du coût de la vie, avec une inflation de plus de 8% le mois dernier, cette mesure est « *immorale* », pour le syndicat qui représente les internes. Ces jeunes médecins ont déjà annoncé qu'ils n'acceptent pas la proposition du gouvernement.

<https://www.rfi.fr/europe/20230715-royaume-uni-les-travailleurs-%C3%A9trangers-vont-financer-la-hausse-des-salaires-des-fonctionnaires>

Jusqu'à la fin du mois de septembre 2023 à Londres, une exposition revient sur la **place des immigrés dans l'histoire économique du Royaume-Uni**. Des plus célèbres success stories aux parcours plus anonymes, les récits de ces entrepreneurs permettent de "*penser le débat actuel sur l'immigration d'une manière un peu différente*", espère le musée de l'immigration de Londres, à l'origine de cet événement. Du co-fondateur du géant Marks & Spencer au créateur Jimmy Choo, en passant par des restaurateurs de quartier, une exposition au Musée de l'immigration de Londres retrace les parcours d'entrepreneurs immigrés. Au-delà de leurs histoires individuelles, ces récits de vie en disent long sur l'histoire du Royaume-Uni. Intitulée "**Les entrepreneurs immigrés et la fabrique du Royaume-Uni**", cette exposition qui se tient jusqu'à la fin du mois de septembre veut "*explorer les histoires d'entrepreneurs immigrés (...) et les nombreuses façons dont ils ont façonné nos vies, des vêtements que nous portons, à la nourriture que nous mangeons, aux applications que nous avons sur nos téléphones*", explique le directeur de l'engagement et de la communication du Musée de l'immigration. Niché dans un centre commercial de Lewisham dans le sud de Londres, le musée a reproduit un quartier d'une ville britannique typique, où chaque bâtiment présente des entreprises d'un secteur d'activité : restaurants, technologies, meubles, produits de beauté, mode, etc. Au gré de sa déambulation, le visiteur peut découvrir les origines d'entreprises connues de tous les Britanniques, comme Marks & Spencer, cofondé par Michael Marks, né dans une famille juive polonaise arrivé à Leeds en 1882, ou encore la première chaîne de cafés du pays Costa Coffee, créée par les deux frères Sergio et Bruno, arrivés d'Italie dans les années 1950. Mais l'exposition retrace aussi le parcours, souvent semé d'embûches, de dizaines d'immigrés anonymes, venus pour fuir l'oppression, la misère ou simplement pour étudier et qui y ont créé leur propre activité. Comme Gary et Jin Hui, venus de Hong Kong au milieu des années 1980 et propriétaires d'un restaurant de plats chinois à emporter dans le sud du Pays de Galles. Leur fille, Angela, 31 ans, a reproduit pour l'exposition leur ancien comptoir, derrière lequel elle et ses frères ont longtemps aidé leurs parents qui ne parlaient pas anglais. "*L'histoire britannique est si complexe, via le colonialisme notamment, et je pense que beaucoup de personnes ne comprennent pas cela*" quand on parle d'immigration, explique-t-elle. Immigrés caribéens, juifs fuyant les persécutions en Europe, étudiants indiens ou d'anciennes colonies africaines, les parcours de ces entrepreneurs rejoignent l'histoire du pays, "*et*

page28

*peut-être que cela nous aide (...) à penser le débat actuel sur l'immigration d'une manière un peu différente". Arrivée à l'âge de 7 ans avec sa mère du Zimbabwe en 1996. Elle a grandi dans le Kent (sud-est de l'Angleterre), et après une école de commerce et plusieurs années dans la mode, elle a créé en 2018 "The complexion company", société de produits de beauté et de compléments alimentaires adaptés aux femmes noires. Elle regrette les débats actuels autour de l'immigration, qui selon elle "manquent de recul". "Le Royaume-Uni a toujours été l'une des plus importantes places d'échanges du monde et d'oublier cela n'est pas seulement nocif pour les personnes immigrées mais aussi pour le Royaume-Uni". "Souvent quand les gens parlent de l'immigration dans les médias ou dans la classe politique, ce sont des **débats très impersonnels sur des nombres, des chiffres**" et nous voulons "évoquer les histoires personnelles derrière les gros titres". Selon une étude du Centre for Entrepreneurs, une entreprise britannique sur sept a été créée ou co-créée par une personne immigrée. Et trois des six personnes les plus riches du pays n'y sont pas nées, dont le premier, Gopichand Hinduja et sa famille, propriétaires d'origine indienne du conglomérat Hinduja Group, selon le classement 2023 du Sunday Times. "Ce n'est pas une coïncidence", car "quand vous arrivez de l'étranger, vous n'avez pas le réseau, les connections pour vous insérer facilement sur le marché du travail, et donc souvent vous vous lancez seul, par nécessité". Mais l'exposition met aussi en avant "la complexité, la discrimination, les défis et les difficultés que beaucoup de chefs d'entreprises et de personnes continuent d'affronter aujourd'hui", par exemple pour obtenir des financements.*

<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20230719-a-londres-les-parcours-d-entrepreneurs-immigr%C3%A9s-qui-ont-fa%C3%A7onné-le-royaume-uni>

INTERNATIONAL

SOUDAN : 3 MILLIONS DE DEPLACES ET REFUGIES

Le conflit qui fait rage depuis près de trois mois au Soudan entre l'armée et les paramilitaires a forcé plus de trois millions de personnes à fuir leur foyer, a indiqué l'ONU, mercredi **12 juillet 2023**. Le nombre de personnes ayant **fui à l'étranger** les combats au Soudan avoisine les **724 000**, tandis que celui des **déplacés** dans le pays dépasse les **2,4 millions**, selon le portail de données en ligne de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), une agence de l'ONU. "Nous avons dépassé le chiffre de trois millions de personnes déplacées en raison du conflit au Soudan", a déclaré une porte-parole de l'OIM. "**C'est plus qu'un simple chiffre. Il s'agit de personnes qui ont été déracinées, qui ont fui pour sauver leur vie, de familles qui ont été séparées et d'enfants qui ne pourront plus aller à l'école**". **L'Égypte et le Tchad** sont les pays qui ont reçu le plus grand nombre de personnes fuyant les violences au Soudan. Le nombre réel de personnes ayant fui le pays est très certainement plus élevé que le chiffre donné par l'OIM, car le nombre d'arrivées en Égypte – près de 256 000 – remonte au 18 juin 2023. Le conflit oppose depuis le 15 avril l'armée, aux paramilitaires des Forces de soutien rapide. Autrefois alliés, les deux généraux se disputent désormais le pouvoir et semblent déterminés à l'obtenir par les armes. "Nous ne pouvons tout simplement pas nous détourner du Soudan. Une cessation immédiate des hostilités est nécessaire de toute urgence", a souligné mercredi la porte-parole de l'OIM. Et "nous avons besoin du soutien durable de la communauté internationale pour apporter aide et protection aux personnes touchées par le conflit". La guerre a plongé le pays – parmi les plus pauvres du monde – dans le chaos. Mais alors que les besoins humanitaires de la population et des personnes fuyant les violences augmentent, les agences humanitaires se plaignent du manque de générosité de la communauté internationale. Mardi encore, le responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) au Tchad, a expliqué aux journalistes à Genève, par visioconférence, que l'appel de fonds était nettement sous-financé par rapport aux besoins. "Les gens traversent la frontière en courant, blessés, effrayés, avec leurs enfants dans les bras et avec uniquement les vêtements qu'ils portent sur eux. Ils ont besoin de sécurité et d'aide humanitaire".

L'escalade de violences au Soudan suscite une "grande préoccupation". La **Cour pénale internationale (CPI) a décidé d'ouvrir une nouvelle enquête pour crimes de guerre dans la région soudanaise du Darfour**, a annoncé, jeudi 13 juillet 2023, écrit son procureur Khan, dans un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU. La juridiction, qui siège à La Haye, avait déjà été saisie en 2005 par le Conseil de sécurité sur la situation dans la région soudanaise du Darfour et avait émis un mandat d'arrêt contre l'ancien dirigeant, comprenant des allégations de génocide. *"La vérité est que nous risquons, à ce Conseil et dans le monde – et alors que nous avons de plus en plus d'informations –, de permettre à l'Histoire de se répéter ; la même histoire épouvantable qui a poussé ce Conseil à saisir la CPI en 2005 de la situation au Darfour"*. *"La phrase trop souvent répétée de 'plus jamais ça' doit signifier quelque chose, ici et maintenant, pour les populations du Darfour qui vivent dans l'incertitude et la souffrance, avec les cicatrices du conflit, depuis près de deux décennies"*. *"Je veux envoyer un message clair à chaque belligérant, chaque commandant, chaque soldat qui possède une arme et croit qu'il peut faire ce qu'il veut, que s'en prendre intentionnellement aux civils, s'en prendre à leurs maisons, leurs commerces (...) sont des crimes interdits par le statut de Rome"*, qui a donné naissance à la CPI, a insisté le procureur. Évoquant pillages, incendies de maisons, et exécutions extra-judiciaires, il a précisé avoir donné des "instructions" à ses services *"pour donner priorité aux crimes contre les enfants, aux crimes sexuels et aux violences basées sur le genre"*. Le risque de nouveaux crimes de guerre est *"aggravé par le mépris clair et de longue date manifesté par les acteurs concernés, y compris le gouvernement du Soudan, envers leurs obligations"*.

<https://www.france24.com/fr/afrique/20230713-soudan-la-cour-p%C3%A9nale-internationale-ouvre-une-nouvelle-enqu%C3%AAtre-pour-crimes-de-guerre>

AFRIQUE

ALGERIE

Dans un centre de détention près d'Alger le 7 juillet 2023, une Nigériane accouche à même le sol et sans équipement médical, les femmes autour d'elle crient et sanglotent. Une vidéo a été filmée à l'aide d'un des rares téléphones qui a échappé à la vigilance des policiers, dans le centre de refoulement de Dely Ibrahim, près d'Alger. Centre utilisé par les autorités algériennes pour regrouper les migrants subsahariens avant de les refouler vers le Niger voisin. Sur une deuxième vidéo, la mère et l'enfant ne sont plus là. La personne qui filme répète : *"Le bébé est tombé ?"*, *"Où est le bébé ?"*. Elle tourne ensuite sa caméra vers une fenêtre à barreaux qui donne vers l'extérieur, où l'on distingue des hommes en uniforme et une ambulance de la protection civile algérienne. Selon une source diplomatique, la jeune femme a été prise en charge à l'hôpital et a même reçu, le 8 juillet, la visite de l'ambassadeur de son pays. Le ministère algérien de l'Intérieur n'a pas répondu aux demandes sur l'avenir de la mère et l'enfant une fois qu'ils seront sortis de l'hôpital. Un ami de la camerounaise qui a filmé l'évènement, a alerté la rédaction des Observateurs de France 24. Ancien détenu du camp lui-même, il dit avoir été refoulé au Niger ces dernières semaines. *"Je suis passé par ce centre pendant une semaine. Les conditions sont terribles. Je n'avais pas d'eau, pas de nourriture. On pisse et on dort à même le sol, les odeurs nous étouffent. Le camp n'est pas grand, environ six pièces. On nous enferme à 500 - 1000 personnes. La police algérienne confisque nos téléphones, parce qu'ils ont peur qu'on prenne des enregistrements pour dénoncer les conditions de vie"*, assure le jeune homme. S'ils sont expulsés vers le Niger, ils risquent de faire face à de nouvelles épreuves, à commencer par le voyage vers Tamarasset, première étape à environ 2 000 kilomètres au sud d'Alger. *"On quitte le centre dans des bus, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. On vous donne du pain rassis et quelques bouts de fromage, c'est tout. Il y a des policiers à l'intérieur qui nous escortent. Ils sont armés, de pistolets et matraques. Pour ceux qui voudraient protester pendant le voyage, ils vous insultent : " Vous les n***, on n'a pas besoin d'un Noir en Algérie, rentrez chez vous"*. Après le trajet en bus jusqu'à Tamarasset, les migrants refoulés sont ensuite conduits en camion à la frontière nigérienne et lâchés en plein désert, au « point Zéro ». Ils doivent gagner ensuite

par leur propre moyen la ville nigérienne d'Assamaka, à une dizaine de kilomètres de la frontière. *"Dans les rafles de migrants subsahariens en Algérie, ils ne font pas de différences. Il y a régulièrement des femmes avec des bébés, parfois des femmes enceintes, parmi les refoulés qui arrivent au Niger. Je me rappelle notamment avoir vu arriver en février une femme avec un bébé de seulement huit mois. Elles viennent ici dans des conditions déplorables."* Hormis un accord de 2014 qui concerne les migrants nigériens, rien n'encadre ces refoulements "non-officiels" que l'Algérie opère régulièrement depuis 2018. Le traitement des migrants et demandeurs d'asile subsahariens en Algérie est depuis des années largement dénoncé par les ONG de défense des droits de l'Homme, qui pointent l'absence de procédures encadrées. Certaines personnes sont même expulsées alors que leurs papiers sont en règle. Selon l'organisation mondiale pour la migration, plus de 9 000 personnes ont été refoulées d'Algérie vers le Niger depuis le début de l'année 2023.

GAMBIE

La Gambie a annoncé, dimanche 9 juillet 2023, que près de 300 de ses ressortissants avaient été rapatriés au pays après avoir emprunté différentes routes migratoires. Entre le 21 juin et le 4 juillet 2023, Banjul a rapatrié 140 personnes interceptées par le Sénégal, la Mauritanie et le Maroc à bord de trois bateaux transportant des migrants originaires d'Afrique de l'ouest, a précisé une porte-parole du ministère gambien des Affaires étrangères. Au total, 231 Gambiens se trouvaient dans ces embarcations, mais certains ont fui avant leur rapatriement, selon le ministère. D'autre part, 156 Gambiens ont été évacués le 24 juin 2023 de Libye où ils étaient bloqués. Les autorités gambiennes s'inquiètent également du sort de certains de leurs ressortissants installés en Tunisie qui pourraient se trouver, avec des centaines d'autres Subsahariens, en situation très précaire près de la frontière libyenne. *"Au vu des vidéos dérangeantes de migrants en Tunisie qui circulent sur les réseaux sociaux, le ministère des Affaires étrangères travaille attentivement à authentifier leur nombre et nationalités dans le cadre de procédures d'évacuation"*, a précisé à ce sujet le ministère gambien

GHANA

Une délégation gouvernementale burkinabè s'est rendue jeudi 13 juillet 2023 à Dakola, commune proche de la frontière avec le Ghana. Elle a effectivement constaté que **250 de ses ressortissants, majoritairement des femmes et des enfants, étaient de retour au pays, et ce contre leur volonté** : tous étaient privés de leurs biens et de leurs documents administratifs, d'après les témoignages. Le gouverneur de la région Sud-Ouest a également indiqué qu'environ 200 autres réfugiés s'étaient installés à Ouessa, ville à 200 kilomètres plus loin, aussi située près de la frontière. Ces déclarations rejoignent celles du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui appelle le Ghana à *"mettre fin à ces expulsions qui constituent une violation du principe de non-refoulement, et à garantir l'accès au territoire et l'asile aux ressortissants du Burkina Faso en quête de protection internationale"*. Le ministère ghanéen de la Sécurité nationale a démenti les accusations d'expulsions, et soutient au contraire prendre correctement en charge les réfugiés à sa frontière. Le secrétaire exécutif du Ghana Refugee Board affirme au contraire que 3 200 burkinabè ont été enregistrés dans son centre d'accueil. *"Nous avons installé un centre de réception des réfugiés dans la région de l'Upper East. Certains vivent encore chez les communautés qui les ont accueillis et nous sommes en train de transférer vers ce centre. Il a une capacité d'accueil de 2 100 personnes, sans compter les abris que nous avons installé et qui peuvent en accueillir 4 000 supplémentaires. Et nous avons encore largement de la place pour de nouveaux venus"*. Les autorités ghanéennes déclarent aussi qu'une procédure de rapatriement volontaire a été mise en place pour les réfugiés qui voudraient rentrer chez eux, mais qu'aucun n'aurait fait la demande jusqu'ici.

LIBYE

Trente-sept personnes ont été reconnues coupables d'avoir causé la mort de migrants cherchant à traverser la Méditerranée pour atteindre les côtes européennes. La cour d'appel d'Al-Baydan, à 800 km à l'est de Tripoli, en Libye, a prononcé son verdict à l'encontre de *"personnes appartenant à une bande criminelle ayant organisé le départ par la mer de migrants"*

clandestins [...] à bord d'une embarcation vétuste, entraînant la mort de 11 d'entre eux", a indiqué, lundi 10 juillet 2023, le bureau du Procureur général. Cinq de ces accusés ont été condamnés à la réclusion à perpétuité, neuf à 15 ans de prison et les autres à un an d'emprisonnement. Leurs identités et nationalités n'ont pas été précisées par le communiqué, tout comme la date et le lieu du naufrage. Dans une autre affaire de traite d'êtres humains, un tribunal de la capitale Tripoli a **condamné vendredi une personne à la prison à vie** et deux autres à 20 ans de prison chacune, selon le bureau du Procureur général. Depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est devenue un important point de passage pour des dizaines de milliers de migrants qui tentent de rejoindre l'Europe en traversant la mer. Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), ce pays d'Afrique du Nord compte plus de 600 000 migrants. Leurs conditions de vie de ont été maintes fois dénoncées par des ONG et des instances internationales. En juin, la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) avait exprimé sa "*préoccupation*" face à la détention arbitraire de migrants, dont des femmes enceintes et des enfants. Des milliers d'exilés avaient été interpellés dans la rue ou à leur domicile, et envoyés en centre de détention. Dans les prisons libyennes, les exilés sont victimes de violences, de torture, d'esclavage, d'extorsion ou encore de travail forcé. En mer aussi, les migrants peuvent être la cible d'exactions de la part **des garde-côtes libyens**. Ils sont accusés de faire usage de la force pour arrêter les embarcations en route vers les côtes européennes. Les **humanitaires** sont également visés par les autorités libyennes. Le 7 juillet 2023, un patrouilleur a tiré à plusieurs reprises des coups de feu alors que l'Ocean Viking procédait à une opération de sauvetage dans les eaux internationales. Depuis le début de l'année, près de **9 000 exilés ont été interceptés en mer par les forces libyennes** et renvoyés dans le pays, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Dans le même temps, plus de **1 700 personnes ont péri en Méditerranée centrale**.

SENEGAL

Au moins **huit personnes sont mortes** dans le chavirement d'une pirogue, mercredi 12 juillet 2023, à Saint-Louis, dans le nord du Sénégal, a indiqué le ministère de l'Intérieur. Il pourrait s'agir d'une embarcation de migrants qui cherchait à rejoindre l'archipel espagnol des Canaries, à plus de 1 500 km de là. "*Pour l'instant ce qu'on peut déplorer c'est huit corps sans vie et quatre blessés*", a confirmé le ministre qui s'est rendu à Saint-Louis. "*Une pirogue s'est renversée. Nous continuons les recherches au niveau du fleuve et de l'embouchure*", avait indiqué plus tôt un responsable des sapeur-pompier. "*Le bateau venait du sud du Sénégal mais je ne peux ni confirmer ni infirmer que ce sont des migrants*", avait précisé un responsable local. L'accident s'est déroulé au petit matin près des côtes et il est possible que certains aient pris la fuite, a-t-il aussi affirmé. Des pêcheurs locaux ont, par ailleurs, souligné que cette zone était difficilement navigable.

La situation économique du Sénégal et les migrations

Depuis quelques semaines, on observe **une recrudescence des départs de migrants** depuis les **côtes sénégalaises vers l'Espagne** (voir ci-dessus à Espagne). Cette route migratoire, qui relie le Sénégal aux Canaries, est ancienne. Chaque été, à la faveur d'une météo plus clémente, des pirogues tentent de parcourir les 1 500 kilomètres qui séparent le pays des côtes canariennes, Pourquoi ? La récente crise politique au Sénégal, après la volonté du président de briguer un troisième mandat, n'est pas un facteur permettant d'expliquer ce phénomène migratoire. La contestation, bien que violemment réprimée, a été relativement courte et le chef de l'État a finalement renoncé à son projet. **La situation économique du Sénégal** est en revanche une des causes largement mise en avant par les chercheurs. Comme d'autres États dans le monde, l'inflation, liée notamment à la guerre en Ukraine, plombe l'économie du Sénégal. Le prix des matières premières s'envole. À titre d'exemple, un kg d'oignons se vendait environ 300 francs CFA (soit 0,46 euros) avant la crise, contre 1 000 francs CFA (1,52 euros) aujourd'hui. Les tarifs de l'électricité, aussi, s'emballent. "*Le coût de la vie est de plus en plus chère, beaucoup de gens n'arrivent plus à joindre les deux bouts*". Le président de l'association « Horizons sans frontières » qui lutte contre l'immigration clandestine, partage la même analyse. La situation économique du Sénégal explique en partie l'intensification des flux migratoires.

L'extrême pauvreté s'est accrue avec la pandémie de Covid-19. *"La crise sanitaire a plombé toute l'économie du Sénégal et rien n'a été fait pour aider les gens. Depuis deux ans, le pays ne fonctionne plus"*. Le secteur informel, qui fait vivre la majorité de la population, a été touché de plein fouet par les restrictions liées au coronavirus. Les domaines du commerce ou de l'artisanat ne sont pas parvenus à se relever. Les jeunes, largement représentés dans les pirogues, ne trouvent pas de travail. Même ceux qui occupent un emploi pensent à partir, par peur du lendemain. *"L'Espagne... On veut tous y aller. Si une pirogue part, je saute tout de suite dedans"*, confie un Sénégalais d'une vingtaine d'années. *"Il n'y a pas de travail ici, pas d'argent. L'unique solution, c'est l'Espagne"*. Dans les canots en route vers l'Espagne, on trouve aussi de **nombreux pêcheurs**. Au Sénégal, beaucoup de familles dépendent de cette activité. Et le secteur souffre. *"Les ressources halieutiques sont accaparées par la pêche industrielle, au dépend de la pêche artisanale"*. Les chalutiers européens, visibles depuis les plages du pays, capturent une bonne partie des poissons. La raréfaction des ressources n'est pas nouvelle, mais elle s'est accentuée avec les années, et le changement climatique. L'installation d'une plateforme gazière - gérée par les entreprises BP et Kosmos Energy, et les compagnies pétrolières publiques du Sénégal et de la Mauritanie - à une dizaine de kilomètres au large de Saint-Louis n'arrange pas les choses. Son exploitation est prévue à la fin de l'année mais elle suscite déjà des inquiétudes. *"La cohabitation n'est pas possible. On va exploiter le gaz et tuer la pêche à Saint-Louis"*, déplorait l'an dernier le secrétaire général de l'Union nationale autonome des pêcheurs du Sénégal. *"Cette plateforme a eu un grand impact sur notre travail car elle est installée dans une zone très poissonneuse où nous avons l'habitude de faire notre pêche quotidienne"*, déclarait un pêcheur de 36 ans. Pour poursuivre leur activité, les Sénégalais doivent parcourir des distances plus longues, et ainsi acheter plus de carburant. Leurs dépenses quotidiennes sont plus élevées et leur récolte plus maigre. *"Nous avons des dépenses énormes pour aller en mer mais au retour, nous revenons avec des pirogues vides"*. La cartographie des zones de départ des migrants est révélatrice. *"Tout se passe dans les lieux de pêche, comme les villes de Kayar, Mbour ou encore Saint-Louis"*. Les pêcheurs sénégalais, pensant connaître la mer, font fi des risques de naufrages. Les courants et les vents violents rendent pourtant la traversée de l'Atlantique particulièrement dangereuse. *"La jeunesse sénégalaise se tue en mer"*. *"Des milliards d'euros ont été injectés ces dernières années par l'Union européenne pour lutter contre l'immigration illégale, mais rien n'a été fait pour développer le pays et empêcher les jeunes de monter dans des pirogues. Où est cet argent ? Le fond dédié à la migration, où est-il ?"*.

SOUDAN-TCHAD

Le Soudan, et plus particulièrement **le Darfour occidental, est le théâtre d'un conflit d'une grande violence**. Au Tchad voisin, les personnes provenant de la ville d'El-Geneina et fuyant les combats ne cessent d'affluer. Elles sont déjà **35 000 à avoir trouvé refuge** dans la ville d'Adré. La grande majorité d'entre elles sont des femmes, des nourrissons, des enfants et des adolescents. Toutes ont parcouru de grandes distances à pied et sont démunies, affaiblies, voire blessées. Au sein de l'unité chirurgicale de l'hôpital d'Adré, les équipes de Médecins Sans Frontières prennent en charge des enfants et des adolescents ayant été grièvement blessés au Soudan ou lors de leur fuite. La période de soudure agricole et la saison des pluies entraînent déjà des niveaux extrêmement élevés de malnutrition et de paludisme chez les plus jeunes au Tchad et l'arrivée de milliers d'enfants réfugiés accroît considérablement les besoins en soins pédiatriques. 180 enfants y sont actuellement pris en charge. (voir aussi plus haut à ONU).

Certains Soudanais trouvent refuge dans les pays voisins comme au Tchad où jusqu'à 2 000 d'entre eux franchissent la frontière chaque jour. Dans la ville frontalière d'Adré, des rescapés des massacres au Darfour livrent des récits glaçants. Dans le lycée d'Adré, devenu camp de fortune accueillant plus de 120 000 Soudanais, une femme raconte : *"Leur but est de nous exterminer. Ils ont massacré sans pitié les femmes, les enfants, les vieillards, même le bétail... personne n'a été épargné. Ils ont même égorgé un bébé. Ils nous ont poursuivis pendant notre fuite avec leurs véhicules. Ils ont mitraillé les civils sans défense qui voulaient se sauver. Depuis el-Geneina [capitale du Darfour occidenta] jusqu'ici, j'ai vu des corps partout sur la route"*. Ces témoignages confirment les pires

craintes formulées par l'ONU. Pour la Commission nationale d'accueil, de réinsertion des réfugiés et des rapatriés, un nettoyage ethnique est en cours. *"La situation est dramatique". "C'est devenu une chasse à l'homme. On entre chez les gens, on te chasse, on te tue, ou on te dépouille, ou on te renvoi de ta maison. C'est ce que les réfugiés nous ont racontés. Il suffit que tu n'aies pas un teint assez clair comme les Arabes. Ils passent maison par maison, surtout la nuit. On sait où tu es, on te cherche, on te tue"*. Les premiers humanitaires arrivés à el-Geneina évoquent une ville dévastée où règne un silence de mort, mais pas de cadavres dans les rues. La ville aurait été *"nettoyée"* dans une volonté de dissimulation, affirment plusieurs sources. L'ONU a d'ores et déjà confirmé l'existence d'une première fosse commune, contenant une centaine de corps.

Plus de 240 000 personnes venues du Soudan ont franchi la frontière depuis le début des hostilités à Khartoum il y a trois mois. Les autorités, les agences de l'ONU et leurs partenaires redoublent d'efforts pour éviter une catastrophe humanitaire à l'Est du pays. Le gouvernement a alloué des terres pour la construction de **trois nouveaux camps de réfugiés**, tandis que le HCR a procédé à l'extensions de sept sites déjà existants, qui accueillent plus de 400 000 Soudanais venus au cours des 20 dernières années. Le **nouveau camp** d'Orang, sorti de terre en à peine une semaine, est prêt à **recevoir 5 000 personnes**. Un véritable défi logistique en ce début de saison des pluies au Tchad. *"En une semaine, nous avons construit environ 1 000 abris. Vous imaginez, cette capacité de mobilisation en termes de logistique ? Le pays fait face à une rupture de moyens de construction, mais les forces, les énergies sont mobilisées pour que la ville d'Adré soit désengorgée."* L'objectif est **d'accueillir 35 000 réfugiés d'ici la fin du mois** de juillet 2023. *"Actuellement, nous sommes à environ 40 latrines déjà réalisées en quatre jours. Et nous allons continuer car nous avons un objectif de 1 500 latrines au camp d'Ourang"*, explique le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Les travaux s'achèvent juste à temps pour recevoir le tout premier convoi de Soudanais en provenance de la frontière. Celle-ci se trouve à seulement 25 kilomètres, mais avec la saison des pluies, certains camions peuvent mettre jusqu'à deux jours pour les parcourir. *"Quand vous voyez le flux que nous avons actuellement, les centres de transit deviennent de plus en plus congestionnés. Nous devons donc changer rapidement notre stratégie pour continuer à identifier d'autres sites additionnels pour pouvoir augmenter la capacité de réception des réfugiés"*, précise le coordinateur des urgences au HCR. Deux autres camps sortent de terre tandis que le HCR et les autorités cherchent à identifier un quatrième site. Car les pronostics sur l'évolution de la crise restent très pessimistes.

TUNISIE

Ce week-end, la centaine de migrants regroupés dans le centre-ville de Sfax était encore sur place, selon les témoignages. **Depuis jeudi 6 juillet 2023**, un jeune homme guinéen de 18 ans, attend de trouver une solution après avoir été **chassé de son logement** : *"On a des femmes enceintes qui sont là, on a des bébés, des enfants. Donc l'ambassade n'a qu'à faire quelque chose pour les frères guinéens qui sont là."* Les expulsions de ces derniers jours ont touché même des migrants en règle comme ce Guinéen, venu se faire soigner en Tunisie : *"J'ai ce qu'on appelle un décollement de la rétine, et la maladie n'est pas traitée en Guinée. Le mieux, c'est d'être là pour se faire soigner. Et après, je pars et je reviens pour des soins. J'ai des cachets dans mon passeport mais qu'est-ce qu'il se passe ? Ils viennent et ils m'attaquent chez moi."* Ces migrants ne sont pas les seuls à vivre dans la rue. La ville a aussi vu défiler, ces trois derniers mois, de nombreux migrants soudanais qui fuient la crise dans leur pays et tentent d'aller en Italie. Ils vivent depuis trois mois dans un autre parc à Sfax : *"C'est comme ça que nous vivons actuellement, il n'y a pas d'autre option, donc on doit s'adapter, c'est tout."* un Soudanais, dit s'être réfugié en Tunisie depuis la Libye : *"On attend que le gouvernement tunisien nous aide et nous offre un lieu où rester en attendant, un abri au moins."* Pendant le week-end, de nombreuses associations ont exhorté le gouvernement à agir face aux témoignages de migrants en détresse, transportés de force vers les frontières libyennes et algériennes, et abandonnés sur place sans eau ni nourriture. Selon les dernières informations, le croissant rouge tunisien a pu se rendre sur place pour fournir des soins de première nécessité et des denrées

page34

alimentaires, mais la **situation de ces migrants aux frontières reste très précaire.**

Plusieurs centaines de migrants, **abandonnés dans une zone désertique à la frontière entre Tunisie et Libye** la semaine dernière, ont été mis à l'abri, **lundi 10 juillet 2023**, dans des villes du sud tunisien. "*Environ 650 migrants qui se trouvaient à la frontière avec la Libye ont été transférés dans différentes villes*", selon le responsable de l'ONG Human Rights Watch à Tunis. A la suite d'un tollé médiatique et aux vidéos circulant sur les réseaux sociaux, ils ont été récupérés par les autorités tunisiennes, les exilés ont été transférés à Ben Guerdane, Tataouine et Médenine. "*Un groupe se trouve à Médenine, au niveau d'un lycée gardé par les forces de sécurité*". Un autre contingent d'exilés est hébergé à Ben Guerdane, dans un lycée sous contrôle des forces de sécurité. Une douzaine de personnes épuisées et déshydratées ont dû être hospitalisées dans cette ville, et d'autres ont été emmenées en autocars à Tataouine et Gabès, selon des médias locaux. Jusqu'à présent, ces personnes, dont des femmes et des enfants, survivaient sans eau ni nourriture, dans la zone désertique, chassées par les autorités tunisiennes de la ville de Sfax.

Les ONG s'inquiètent désormais du sort de **dizaines d'autres migrants repoussés vers la frontière algérienne**. Déjà deux corps ont été retrouvés dans cette zone. "*Un premier corps a été récupéré il y a au moins dix jours dans le désert de Hazoua et un autre hier soir*", a déclaré mardi le porte-parole du tribunal de Tozeur, instance qui a "*ouvert une enquête pour mort douteuse*". "*Il s'agissait de deux jeunes hommes. La protection civile est venue chercher celui qui a été retrouvé hier*", a indiqué un témoin. Selon lui, "*deux convois en une semaine ont été vus en train de déposer des migrants d'Afrique subsaharienne - au total une centaine [de personnes] - dans les environs de Hazoua*". "*Beaucoup de ces migrants essayent de rejoindre les oasis où les habitants leur donnent de l'eau et de la nourriture*", a ajouté ce témoin. Selon HRW, ils seraient au moins 150 à 200 migrants quelque part dans le désert algérien, sans eau, ni nourriture. "*C'est l'urgence du moment*", "*Ces personnes risquent leur vie si elles ne sont pas immédiatement secourues*". Selon Alarm Phone, leur vie est effectivement en jeu. "*Nous sommes toujours en contact avec les personnes à la frontière algérienne*". "*Ils n'ont toujours pas accès à la nourriture, à l'eau et à un abri et ils ont peur d'être arrêtés par la police et repoussés dans le désert*". Ces migrants sont dispersés en petits groupes d'une dizaine de personnes dans le désert, d'où la difficulté à les localiser. "*C'est très difficile de les joindre. On a eu trois personnes côté algérien, entre le 7 et le 9 juillet, mais toutes ces personnes sont aujourd'hui injoignables*". "*Ils ont tous été arrêtés à Sfax après avoir été expulsés de leurs maisons ou arrêtés dans la rue. Ils ont tous parlé de violences au moment de leur arrestation*". "*S'il vous plaît aidez-nous, si vous pouvez envoyer la Croix rouge ici, aidez-nous sinon on va mourir, y a rien ici, y a pas à manger, y a pas d'eau*", a témoigné un Guinéen. Lui et une trentaine de personnes se trouvent dans une zone désertique près du **village algérien de Douar El Ma**, à deux pas de la frontière tunisienne.

Un sans-papier nigérian, **mardi 11 juillet 2023**, affirme avoir été raflé à Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, forcé de monter dans un "*grand bus*" affrété par les autorités tunisiennes, et **lâché dans le désert** avec "*au moins 150 personnes*". Selon les coordonnées GPS envoyées par le migrant, le groupe se trouve vers **Ras Jdir, sur la frontière tuniso-libyenne**, côté libyen. Sur les vidéos qu'il a envoyées, des femmes, et même des bébés sont visibles au milieu du désert. On y devine une chaleur intense sous un soleil de plomb. "*Il y a des femmes enceintes aussi, quelques enfants*", continue le Nigérian qui ne comprend toujours pas ce qui lui est arrivé. "*On est là, peut-être en Libye, je ne sais pas. En tous cas, des gardes libyens nous venus [mardi] dans l'après-midi, ils nous ont recensés, ils nous ont donné un peu d'eau et des biscuits puis ils sont repartis*". Depuis, il n'a pas rebu. Une nuit a passé et le groupe attend toujours de l'aide. "*Nous allons mourir de soif. Il fait trop chaud pour supporter tout ça. Pourquoi les ONG ne viennent pas ?*" Le collectif Alarm phone a pu localiser le groupe de Kelvin et avertir les ONG présentes dans la zone tampon. Mais aucune d'entre elles n'a accès à ce groupe qui se trouve côté libyen. "*Nous pensons qu'il y a plusieurs petits groupes répartis dans la même zone dans le désert*". "**Le Croissant-Rouge tunisien ne peut pas les**

ravitailer, ils n'ont pas d'autorisation d'accès sur le territoire libyen". Les autorités tunisiennes se débrouillent pour déposer les migrants raflés encore plus loin, dans des zones non accessibles aux médias et aux ONG. Sur d'autres vidéos envoyées mercredi matin, un autre homme du groupe, un Sierra-Léonais, quémande aussi de l'aide. A l'abri du soleil, à genoux, il demande lui aussi de l'aide. *"On est en train de souffrir. Depuis hier, on n'a pas mangé". "On va mourir ici. Aidez-nous"*. Comble du désespoir, le groupe ne pourront bientôt plus communiquer avec les ONG par téléphone car les batteries de leurs téléphones portables sont presque vides. Alarm phone avait déjà perdu le contact avec d'autres exilés abandonnés du côté du désert algérien. Leurs téléphones s'étaient probablement déchargés aussi. C'est donc une course contre la montre qui se joue dans le désert. *"Nous n'avons que deux portables dans le groupe". "Ils vont bientôt être off. On sera tout seuls après, sans aucun recours"*. Selon Alarm phone, ils seraient environ 600 migrants dans le désert libyen ; et selon Human Rights Watch, au moins 150 à 200 migrants quelque part dans le désert algérien, sans eau, ni nourriture. *"C'est l'urgence du moment"*, pour le HRW. *"Ces personnes risquent leur vie si elles ne sont pas immédiatement secourues"*. Déjà deux corps ont été retrouvés dans le désert algérien. *"Un premier corps a été récupéré il y a au moins dix jours dans le désert de Hazoua [tout près de la frontière algérienne] et un autre hier soir"*, a déclaré mardi 11 juillet 2023, le porte-parole du tribunal de Tozeur, dans le sud-est de la Tunisie. Lundi, sans un mot pour les migrants abandonnés dans le désert, le président tunisien a estimé, au contraire, que *"la Tunisie a donné une leçon au monde avec la manière dont elle a pris soin de ces migrants"*, ajoutant toutefois qu'*"elle refuse d'être une patrie de substitution pour eux et n'acceptera que ceux qui sont en situation régulière"*.

Jeudi 13 juillet 2023, les garde-côtes tunisiens ont annoncé avoir **repêché 13 corps** de migrants victimes d'un naufrage au large de la ville portuaire de Sfax. *"La nuit dernière, des unités affiliées à la région maritime de Sfax ont contrecarré une tentative de traversée clandestine et ont secouru 25 migrants subsahariens mais 13 corps ont été récupérés"*, a indiqué la garde nationale. Un second naufrage a été rapporté jeudi par le compte Twitter *"Je suis migrant"*. Ce dernier évoque un bateau **de 46 personnes, dont sept enfants, qui aurait fait naufrage dans la nuit de mardi à mercredi** au large de Sfax. Dans une terrible vidéo accompagnant le message, des corps d'enfants sans vie sont allongés sur le fond d'un bateau de pêche et des hommes récupèrent le corps d'un autre petit garçon.

Vendredi 14 juillet 2023, **environ 200 personnes ont manifesté pour soutenir les migrants** présents en Tunisie. *"À bas le racisme, à bas le fascisme !"*, pouvait-on lire sur certaines pancartes brandies par les manifestants. La présidente de l'association anti-raciste Mnemty, semble désespérée. Une marche de ce type avait déjà été organisée en février, après les propos polémiques du président Kaïs Saïed qui pourfendait l'immigration clandestine. Et depuis, rien n'a changé, bien au contraire. *"La société civile est lassée. Mais, même si nous sommes fatigués, on continue le combat tant bien que mal"*, confie la militante. Le chargé de communication au Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), plaide de son côté pour une meilleure prise en charge des exilés et la fin de la stigmatisation des migrants. *"Il faut tenir un discours politique clair de solidarité avec les migrants, demander aux citoyens de les accueillir de leur louer des maisons. La deuxième chose, c'est que l'État doit se coordonner avec des agences onusiennes pour ouvrir des centres d'accueil dans les villes tunisiennes"*. Dans la foule, un Camerounais de 23 ans, est venu avec d'autres migrants se joindre à la marche. *"Nous aimerions que tout le monde comprenne que nous sommes tous humains, qu'il ne doit pas y avoir de différence entre la peau blanche et la peau noire"*.

Des garde-frontières libyens ont secouru des dizaines de migrants subsahariens abandonnés, selon eux, par les autorités tunisiennes dans une zone désertique à la frontière entre les deux pays, a constaté, **dimanche 16 juillet 2023** des journalistes. Ils ont pu photographier et filmer plusieurs groupes de jeunes hommes et quelques femmes, visiblement épuisés et assoiffés, assis ou couchés sur le sable, tentant de s'abriter sous des arbustes décharnés, par des températures dépassant les 40 degrés. Les migrants secourus dimanche erraient dans une zone inhabitée, près d'Al'Assah, à

environ 50 km au sud de Ras Jdir. *"Nous avons secouru entre 50 et 70 migrants. Nous leur offrons des soins médicaux, des premiers secours, considérant le trajet qu'ils ont fait dans le désert"*, a déclaré un lieutenant membre d'une brigade qui effectue des patrouilles frontalières. *"Le nombre de migrants ne cesse d'augmenter chaque jour"*. Un groupe de femmes et d'enfants, dont des bébés, accueillis dans un centre où on les voit allongés sur des matelas ou manger des yaourts, racontent : *"comment ils ont été maltraités par les autorités tunisiennes et ont dit qu'ils les ont frappés et torturés"*, l'officier, précise que sa brigade est *"chargée de sécuriser ce tronçon de la frontière"*.

Environ 360 migrants subsahariens ont été évacués à la frontière entre la Libye et la Tunisie, après avoir été abandonnés par la police tunisienne. Selon l'ONG arabe AOHR en Libye, nombre de ces exilés ont besoin *"de secours médicaux et humanitaires urgents"*. Elle a exhorté les autorités libyennes à *"autoriser les organisations concernées - Haut-commissariat de l'ONU aux réfugiés et l'OIM - à les rencontrer et à les aider pour des démarches juridiques"*.

L'ONU publie mardi 18 juillet 2023 : *"Nous appelons les autorités à cesser immédiatement toute nouvelle expulsion et à poursuivre et élargir l'accès humanitaire à une zone dangereuse à la frontière tuniso-libyenne où de nombreuses personnes, y compris des femmes enceintes et des enfants, ont déjà été expulsées"*. Signé par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine et trois rapporteurs spéciaux, dont celui sur les droits de l'Homme des migrants, le document rappelle que *"les expulsions collectives sont interdites par le droit international"*. Ainsi, le principe de non-refoulement, inscrit dans le droit international des droits de l'Homme, *"s'applique à toutes les formes d'expulsion, indépendamment de la nationalité ou du statut migratoire"*. Outre l'arrêt immédiat de ces expulsions illégales, les experts de l'ONU exhortent également le gouvernement tunisien à prendre des mesures immédiates *"pour mettre fin aux discours de haine raciste dans le pays"*. *"Nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de discours de haine raciste dans le pays, et de violences à l'encontre de migrants à Sfax, y compris de la part d'agents des forces de l'ordre"*. *"Les discours de haine raciale qui constituent une incitation à la discrimination ont des conséquences réelles, y compris la violence"*

Dans un rapport publié mercredi 19 juillet 2023, Human Rights Watch (HRW) confirme les *"abus"* conduits par les autorités tunisiennes, dont *"des expulsions collectives"*, et *"des évictions forcées"*. L'ONG a notamment recolté les témoignages de sept personnes faisant partie d'un groupe de *"1 200 Africains noirs expulsés et transférés de force par les forces de sécurité tunisiennes aux frontières avec la Libye et l'Algérie début juillet"*.

Tunis accepte d'accueillir uniquement les Tunisiens en situation irrégulière en Europe, et refuse d'accueillir les migrants d'autres nationalités. Les autorités avaient déjà déclaré en juin dernier qu'elles ne voulaient pas que la Tunisie devienne le *"garde-frontières"* de l'Europe. Dimanche, un accord a été conclu avec l'Union européenne pour tenter d'endiguer l'immigration illégale, venue de la Tunisie. *"C'est un point sur lequel les autorités tunisiennes estiment avoir communiqué clairement : à savoir qu'elles ne devraient pas être un point d'accueil pour les migrants irréguliers venant généralement d'Europe"*, a signalé un haut responsable de l'UE. L'accord conclu dimanche entre Bruxelles et Tunis prévoit une aide de 105 millions d'euros, pour lutter contre l'immigration irrégulière. En échange de cette somme, la Tunisie s'engage à développer l'économie dans *"les zones défavorisées à fort potentiel migratoire"*, et à *"soutenir davantage le retour et la réadmission depuis l'UE des nationaux tunisiens en situation irrégulière"*, note un communiqué de la Commission européenne. Dans le même temps, l'UE assure qu'elle favorisera **des voies de migration légale via des emplois saisonniers**, la facilitation d'octroi de visas et la mise en œuvre d'un *"partenariat de Talents"*. Mais la coopération ne s'arrête pas aux seuls exilés tunisiens. Bruxelles veut *"améliorer la coordination des opérations de recherches et de sauvetage en mer"*. L'UE va former et équiper les garde-côtes tunisiens pour stopper les canots de migrants en route vers l'Europe via la Méditerranée. Les deux parties ont aussi convenu *"de soutenir le retour des migrants irréguliers en*

Tunisie vers leur pays d'origine dans le respect du droit international", sans donner plus de détails sur les modalités. Lors de la visite de la délégation européenne à Tunis, la situation des migrants en situation irrégulière dans le pays n'a pas été évoquée. Le soutien de l'UE au pouvoir tunisien pour empêcher les migrants de rejoindre le sol européen intervient pourtant dans un contexte tendu.

Depuis deux semaines, l'Association tunisienne des femmes démocrates opèrent des **"maraudes secrètes" pour distribuer de la nourriture et des produits de première nécessité aux migrants se terrant dans des appartements de Sfax**, par peur des agressions. Parmi ces exilés en détresse se trouvent aussi des femmes enceintes et des nourrissons.

L'avocate, présidente de l'antenne de l'association à Sfax, et membre de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme, se déplace dans toute la ville pour aider les exilés.

« Avant la crise actuelle, nous ouvrons nos portes aux femmes battues et à quiconque dans le besoin, tunisiens comme étrangers. Nous écoutons leurs histoires, et leur donnions des renseignements sur les procédures juridiques. Mais depuis plusieurs semaines, c'est devenu très compliqué pour les femmes migrantes en particulier, qui subissent attaques violentes et agressions de la part, malheureusement, de citoyens tunisiens. Nous avons également reçu des informations sur des cas de harcèlement sexuel et de viol de femmes d'Afrique subsaharienne. On nous a aussi affirmé que certaines personnes rackettaient les migrants : s'ils ne paient pas la somme demandée, ils sont frappés. En plus de cela, il y a des expulsions forcées et donc illégales. Mais jusqu'à la semaine dernière, nous n'étions pas en mesure de localiser les exilés, donc on ne savait pas comment faire pour les aider. Et puis nous avons reçu des appels nous disant qu'il y avait des familles de migrants qui se cachaient dans des maisons et des appartements de Sfax. Dès le début de la vague de violences contre les migrants, les propriétaires tunisiens ont commencé à taire la présence d'exilés dans leurs appartements. Certains migrants ont fui leur logement, se sont cachés avec d'autres qui, eux, n'avaient pas été repérés. Nous avons donc commencé à leur faire parvenir de la nourriture, de l'eau et des médicaments, du lait et des produits médicaux pour les bébés. Ces personnes sont entassées dans des appartements exigus, et ont trop peur de sortir de chez elles pour acheter de quoi manger et de quoi boire, ou du lait pour les plus petits. Les familles sont effrayées et n'ouvrent la porte à personne, sauf si le visiteur dévoile son identité et qu'il ne présente aucun danger. Un des hébergements que nous avons visités était une grande pièce fermée par des murs en métal dans laquelle vivait dix personnes, dont des femmes enceintes de cinq et six mois et des bébés de quatre mois. À l'intérieur, il faisait plus de 45 degrés, sans aucune fenêtre. Les occupants ferment la porte principale à clé, par crainte d'éventuelles incursions. Nous avons essayé de nous coordonner avec le Croissant-Rouge tunisien, car on avait besoin d'un médecin pour soigner un enfant malade. Mais le processus est rendu très compliqué par le fait que nous essayons autant que possible de garder secrète la localisation de ces appartements où vivent les migrants. Nous avons beaucoup de mal à faire ces maraudes, car nous devons être prudents pour ne pas dévoiler les localisations des logements et les personnes qui y vivent. Nous achetons également des produits et des médicaments dans différents magasins, afin que les vendeurs ne sachent pas que tout cela est à destination des migrants. Et il ne faut pas oublier que tous les membres de notre association sont des femmes, cela complique encore davantage nos déplacements dans la ville sous tension. D'autre part, nos ressources matérielles sont limitées car notre association fournit, initialement, des conseils juridiques. Nous manquons donc de moyens financiers pour faire ce travail humanitaire. Combien de temps pourrons-nous donc encore continuer à fournir cette aide ? La société civile sera, tôt ou tard, impuissante. C'est à l'État d'assumer ses responsabilités, et d'ouvrir des abris collectifs et sûrs pour ces migrants. »

Cinq députés du Parlement européen ont tenu à rappeler mercredi 12 juillet 2023 que la poursuite de la répression envers les libertés et les opposants politiques en Tunisie était incompatible avec les valeurs de l'Union européenne. La commission européenne et le Conseil tardent à prendre des positions fermes, selon ces députés. Partenaire commercial privilégié, l'Union européenne mise actuellement sur des accords de partenariat économique avec le pays. Les députés

dénoncent « *l'obsession européenne à obtenir la coopération migratoire* » selon leurs mots dans un contexte de détérioration pour les libertés. Cette conférence intervient dans un contexte politique où plus d'une **trentaine d'opposants sont toujours en détention**. De nombreuses familles d'opposants politiques dénoncent la prolongation de leur détention sans date de procès et des mauvais traitements infligés dans les cellules. Un sit-in des familles devrait avoir lieu devant la chambre d'appel de Tunis jeudi 13 juillet 2023 en guise de protestation.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230713-des-eurod%C3%A9put%C3%A9s-d%C3%A9noncent-la-d%C3%A9tention-d-opposants-politiques-en-tunisie>

AMERIQUE

BRESIL

Quatre migrants ont été retrouvés lundi 10 juillet 2023 par la Police fédérale (PF) au large de l'État d'Espirito Santo, dans le sud-est du **Brésil**. Des images diffusées par la police montrent des hommes **assis sur le safran**, la partie du gouvernail se trouvant sous la coque qui peut parfois être immergée. Les exilés étaient montés sur ce paquebot au **Nigeria**. "*Ils ont été localisés par des membres de l'équipage du navire*" qui battait pavillon libérien, "*parti de Lagos le 27 juin*" 2023. Les passagers étaient "*en bonne santé*" et "*bien alimentés*". Leurs conditions de navigation étaient pourtant extrêmement précaires pour ce voyage de presque deux semaines à travers l'Atlantique. Les exilés ont été conduits au groupe maritime de la Police pour y être identifiés. "*Ils resteront ensuite sous la responsabilité de l'Agence maritime jusqu'à ce qu'ils soient renvoyés dans leur pays d'origine*". Les traversées de l'Atlantique de cette manière se multiplient ces dernières semaines. Ce genre de périple est extrêmement dangereux. Les migrants traversent l'Atlantique à l'air libre, à la merci des remous en mer, les pieds flottant à quelques centimètres de la surface de l'eau. Cet océan est connu pour ces vents violents et ces impressionnantes vagues. En pleine mer, le safran peut se retrouver complètement sous l'eau.